

# ADHESION 3.0

Nous participons tous à L'ADN PROVINCIAL !

2018-2024





# ADHESION 3.0

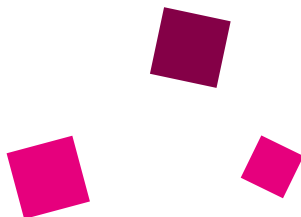
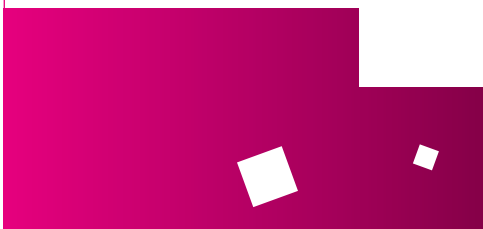
Nous participons tous à L'ADN PROVINCIAL !

2018-2024

---

---

# ADHESION 3.0



La raison d'être d'une Province est de répondre aux besoins spécifiques de sa population et de son espace territorial. Il s'agit donc pour elle d'être attentive à l'évolution de ces besoins et donc d'adapter constamment son action.

A cette fin, la **Déclaration et le pacte de majorité** expriment clairement la volonté d'un **renforcement de la démocratie participative** par une implication plus grande des citoyens aux processus de décision.

Cette nouvelle Déclaration insiste aussi davantage sur le principe de subsidiarité : quel est le niveau de pouvoir le plus opportun pour remplir telle ou telle mission avec le souci d'être le plus proche possible du citoyen.

Cette approche, c'est l'essence même de son action. De longue date, elle ajuste ses manières d'agir pour remplir au mieux ses missions au bénéfice de ses habitant.e.s.

Ses objectifs :

- Participer à la construction d'un monde durable pour assurer un cadre de vie sain, agréable et respectueux de l'environnement
- Permettre d'accéder à un niveau optimal d'éducation et de formation afin d'être armé pour construire un parcours professionnel actif et de pouvoir participer à la vie de la cité, d'y intervenir, de faire des choix...
- Favoriser l'accès du plus grand nombre à la culture pour permettre d'apprécier le beau, d'aimer l'art, d'apprécier les regards différents posés sur le monde que véhiculent les artistes, d'être capable d'envisager les possibles, d'avoir une réflexion critique, d'être solidaire, de refuser les inégalités, d'accep-

ter les différences qu'elles soient sociales ou physiques, d'être créatif...

- Supporter la bonne santé mentale et encourager la bonne forme physique (pratique du sport, accompagnement en cas de handicap ou difficulté passagère, nourriture saine provenant de producteurs locaux...)
- S'assurer de l'attractivité territoriale (touristique, économique, environnementale...)

**Son but : un citoyen en bonne santé, instruit et cultivé, plus heureux, capable d'agir sur son territoire et de participer à l'essor de celui-ci et donc aussi à son attractivité et à son développement durable.**

Cette ambition, la Province de Hainaut peut l'assumer parce qu'elle dispose d'un socle de compétences qui permet des réponses plurielles à des questions vitales mais complexes. : l'enseignement secondaire, l'enseignement supérieur, l'enseignement de promotion sociale, la formation, la culture, le tourisme, les affaires sociales, la promotion de la santé, le sport, le développement territorial, la sécurité civile, etc.

Cette ambition est aussi rendue possible grâce à la collaboration avec les pouvoirs locaux (communes et CPAS) dans le cadre de la **supracommunauté**.

Sa mise en œuvre peut s'appuyer sur des services assurant **la convergence entre la stratégie, la qualité et le contrôle interne**. Comment ? En identifiant les savoir-faire de chaque institution et en envisageant toutes les façons de faire mieux, d'innover et en s'assurant de la capacité de concrétiser ce qui est décidé et en mobilisant un personnel motivé et compétent.



# 1. Missions

La Province, dont l'origine est à rechercher bien avant la naissance du Royaume de Belgique, a été instituée, par la Constitution belge, en tant que division administrative du Royaume de Belgique. L'article 1er de cette loi fondamentale divise la Belgique en provinces et son article 31 confie les intérêts provinciaux aux Conseils provinciaux. Les Autorités provinciales, selon les déclarations du Ministre de l'Intérieur, le 27 mai 1834, «ont à s'occuper d'intérêts purement administratifs, ils ne sont chargés que des affaires de la province» et non des affaires nationales.

Avec la réforme du 30 décembre 1887, le caractère politique de la Députation permanente a été accentué.

À partir du 15 mai 1949, l'élection du conseil provincial est automatiquement liée à celle du Parlement, et plus récemment, à celle des Communes.

Les révisions constitutionnelles des années 1970-1980 n'ont pas apporté des changements fondamentaux aux institutions provinciales. Selon l'article 108, 6° de la Constitution révisée, les conseils régionaux peuvent organiser et exercer la tutelle administrative sur les Provinces. En agissant ainsi, ils se substituent de fait à l'autorité nationale.

Une étape importante vers un retour à une plus grande autonomie du Conseil provincial et une extension de son pouvoir à l'égard de la Députation permanente a été franchie lorsque la loi provinciale a été modifiée les 6 janvier et 4 décembre 1984. Ces modifications permettent au Conseil de se réunir aussi souvent que l'exigent les affaires qui relèvent de sa compétence et l'argument de « l'urgence », si souvent invoqué, qui permet-

tait auparavant à la Députation permanente de prendre des décisions en l'absence et à la place du Conseil, a été supprimé. Par ailleurs, les décisions du Conseil et de la Députation permanente à soumettre à l'approbation royale préalable ont fortement diminué.

Ces différentes réformes ont pour objet d'augmenter l'efficacité des provinces en les mettant davantage au service des citoyens dont elles sont, sur leur espace géographique et politique, mieux en mesure d'évaluer les besoins dans un monde en pleine mutation.

La régionalisation de la loi provinciale relève de la même logique tout comme la dernière déclaration de politique régionale qui vise à définir un cadre pour l'action provinciale conçue avec une volonté de complémentarité, de déconcentration et de supracommunauté.

C'est bien la raison d'être de la Province, que de répondre aux besoins de ses citoyens, besoins pour lesquels n'existe aucune réponse adaptée sur son territoire, que se fonde la légitimité de son existence et de son essence. Ses racines historiques, certes bien réelles, si elles ne peuvent être effacées par la seule volonté de mettre en doute son utilité, n'en sont pas moins insuffisantes pour assurer son avenir. Son action et l'ensemble des résultats accumulés plaident bien plus que son passé institutionnel pour justifier de la pertinence du niveau provincial. Plus encore que son bilan, la cohérence de ses initiatives soutient l'évidence de son utilité d'autant plus que rien à ce jour ne permet d'assurer la poursuite pérenne par d'autres de ce qu'elle fait concrètement dans un contexte d'équité et de partage.

La Province de Hainaut est chargée de veiller à l'intérêt des différents acteurs présents sur son territoire. Elle est, à ce titre, particulièrement attentive à assurer un égal accès à ces différents services en utilisant de manière solidaire ses ressources à destination des citoyens du Hainaut. Elle constitue ainsi un espace unique de partage équitable dépassant l'aire communale dans l'intérêt de chaque habitant de la Province tout en intégrant la dimension des territoires et des bassins de vie mais en la transcendant dans une vision provinciale et en envisageant les problématiques de manière plus globalisante et surtout plus solidaire.

Le fait qu'il s'agit d'un niveau politique pouvant mettre en œuvre, sous la même égide, des missions dont la tutelle relève tantôt des entités fédérées tantôt du fédéral plaide pour attester de la pertinence de ce niveau de pouvoir pour le déploiement d'activités concertées et mises en synergie.

Il lui revient, par ailleurs, de s'assurer de pouvoir poursuivre ses missions. Gérer de manière efficiente les moyens humains, financiers et infrastructurels est en effet une composante essentielle pour assurer les missions provinciales. Ce plan stratégique et opérationnel inclut avec lucidité cette dimension.

Elle veille à répondre aux besoins spécifiques de ses citoyens, des pouvoirs locaux et du monde associatif présents sur son territoire ainsi que des entreprises, besoins nécessitant la prise en compte des contextes particuliers pour promouvoir l'intérêt provincial.

Sans renier d'aucune manière les missions et actions exercées jusqu'à ce jour, elle a questionné ses domaines d'intervention en s'appuyant sur les déclarations de politique régionale et communautaire mais aussi en mobilisant des initiatives visant à écouter les utilisateurs potentiels de ses initiatives. Des rencontres citoyennes ont été menées à cet effet, de manière décentralisées dans cinq lieux provinciaux. De plus, une enquête par questionnaire a été finalisée auprès des communes du territoire hainuyer. Cette consultation des « clients » s'est voulue être ouverte à la critique et susciter l'expression d'attentes et de besoins. Il est rassurant dans un cas comme dans l'autre de constater que les services provinciaux sont connus et que

la qualité du service rendu est appréciée positivement mais plus encore de constater que des demandes de nouvelles initiatives existent bel et bien et que l'intensification des actions est souhaitée.

Le bien-être du citoyen hainuyer, au sens large, est paradigme forts de la réflexion entamée, le souci étant d'apporter une plus-value provinciale par la cohérence des actions, les économies d'échelle et l'articulation consensuelle avec les autres niveaux de pouvoir.

Tout comme la cohésion sociale, la solidarité entre territoires et entre générations, l'épanouissement de tous les êtres humains, la préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources sont des composantes importantes de la responsabilité sociétale et environnementale que la Province de Hainaut compte pleinement assumer en adoptant les 7 grands principes de celle-ci, à savoir :

- la responsabilité de rendre compte ;
- la transparence ;
- un comportement éthique ;
- la reconnaissance des parties prenantes ;
- le respect du principe de légalité ;
- la prise en compte des normes internationales de comportement ;
- le respect des droits de l'Homme.

Le plan stratégique et opérationnel de la Province de Hainaut par plusieurs de ces aspects rejoint des objectifs du Schéma de Développement territorial de la Wallonie tels qu'approuvés par le Gouvernement wallon.

Ce même plan stratégique et opérationnel rejoint par plusieurs éléments les lignes de force et les 2 piliers transversaux du plan Horizon 2022 de la Région wallonne : enseignement/formation territoires, bien-être des seniors, promotion de la santé, éco-développement territorial, valorisation des atouts de la Province et gouvernance.

S'appuyant sur l'ensemble des données collectées, la Province de Hainaut a profilé ses axes prioritaires d'intervention comme suit, sur base donc des besoins du terrain et en visant la complémentarité, voire des synergies, avec les structures relevant d'autres niveaux de pouvoir (communes, C.P.A.S., région, communauté) :

## ■ 1. Enseignement/formation

Il s'agit en la matière de favoriser l'apprentissage tout au long de la vie des citoyens hainuyers :

- enseignement primaire ;
- enseignement secondaire ;
- enseignement supérieur ;
- enseignement de promotion sociale ;
- formation (initiale ou continuée) des fonctionnaires, des ambulanciers, des policiers et des pompiers ;
- formations spécialisées à destination de différents publics (agriculteurs, animateurs, assistants sociaux, enseignants, infirmiers, psychologues...)

## ■ 2. Culture/tourisme

En interaction avec le monde associatif et les institutions tant internes qu'externes, la Province souhaite soutenir et encourager l'accès à la culture et à la citoyenneté, tout comme une meilleure connaissance de son patrimoine, au sens large, au bénéfice de ses habitants et des touristes plus nombreux.

## ■ 3. Sports/promotion de la santé

Par la promotion du sport et l'optimisation de l'offre sportive et par l'organisation d'activités sportives, la volonté est de faciliter l'accès au sport comme loisirs mais aussi comme vecteur de santé.

Améliorer la santé de la population du Hainaut et surtout réduire les inégalités sociales et territoriales de santé sont les ambitions du plan de promotion de la santé.

## ■ 4. Action sociale

De manière solidaire, l'intention est de faire œuvre utile en faveur de la personne handicapée, de développer une citoyenneté active, de répondre aux besoins psychiques et psychologiques de la population en général et de veiller à l'épanouissement des seniors.

## ■ 5. Éco-développement territorial

L'ambition est, au bénéfice des citoyens et des pouvoirs locaux ou encore des entités fédérées, d'utiliser l'expérience provinciale en matière de gestion des cours d'eau, de mobilité, de gestion du patrimoine (architectural et arboré notamment), de soutien au secteur non marchand, d'agriculture, de conformité de produits destinés à la consommation et à la construction, d'aide au diagnostic en pathologies humaines, en analyse de pollution environnementale ou ménagère.

Pour mener ses missions à bien, la Province de Hainaut s'appuie sur l'ensemble de ses agents qui joignent efforts et compétences afin d'atteindre les buts de leur administration. A cette fin, une gestion moderne, dynamique des **ressources humaines** est mise en place, qui, de manière transparente et déontologique, s'appuie sur les outils modernes (informatique, formation, évaluation, communication par exemple) pour une utilisation optimale du savoir-faire des agents dans le cadre de la loi sur le bien-être au travail et selon une approche statutaire stricte. Il en est de même pour la **gestion des bâtiments provinciaux et des finances provinciales**.

Cette partition en axes n'écarte en aucune manière la collaboration et la mise en synergies de toutes les composantes provinciales au bénéfice du citoyen et des pouvoirs locaux.

Les **missions obligatoires provinciales** (tutelle, contentieux électoral, cultes...), en raison de leur caractère **défini réglementairement par les textes officiels**, n'ont pas été questionnées dans le cadre de ce plan et sont donc considérées comme **intégrées** dans les processus provinciaux.

Le présent document **ne prend pas en compte les discussions non abouties et en cours** entre différents niveaux de pouvoir. Son action se déploie à travers plusieurs lignes de force





### En matière d'enseignement et de formation :

- organiser l'offre de formation du secondaire au supérieur et les établissements d'enseignement provinciaux dans le respect du projet pédagogique de la Province de Hainaut et des dispositions légales de manière à assurer leur subventionnement ;
- organiser l'enseignement supérieur de la Province de Hainaut en maintenant et développant sa spécificité de proximité ;
- faciliter le rapprochement de l'enseignement supérieur provincial avec les universités tant pour les étudiants que pour les institutions ;
- organiser les CPMS provinciaux dans le respect des dispositions légales et réglementaires assurant leur subventionnement ;
- organiser les internats provinciaux dans le respect des dispositions légales et réglementaires assurant leur subventionnement (en fonctionnement) ;
- assurer les formations (de base, continuées ou permanentes, fonctionnelles ou encore spécifiques) pour les policiers, pompiers, ambulanciers, secouristes industriels et fonctionnaires du territoire de la Province de Hainaut ;
- participer à la sélection des policiers et évaluer tous les 5 ans les secouristes-ambulanciers ;
- épauler les pouvoirs locaux en matière de formation, déterminer les besoins, les structurer et proposer des formations y répondant et organisées par les opérateurs agréés (IPF, FOREM, IFAPME, promotion

sociale) ;

- organiser des débriefings psychologiques collectifs ou individuels et développer des initiatives permettant une vision préventive.

### En ce qui concerne la culture et le tourisme :

- continuer à soutenir en Hainaut le milieu associatif et les institutions en contribuant à faire des citoyens des acteurs responsables, des instigateurs de projets capables d'analyse et de porter une réflexion critique sur les mécanismes de fonctionnement des êtres humains et de la société ;
- soutenir et promouvoir, pour les artistes hainuyers, la création et les pratiques émergentes, sans négliger les pratiques artistiques en amateur, en matière d'art de la scène, d'arts plastiques et de cinéma, et en permettre l'accès à un public le plus large possible par une médiation appropriée ;
- poursuivre un travail de diffusion culturelle et de soutien technique au bénéfice du citoyen hainuyer et du milieu associatif du Hainaut en lecture publique, arts de la scène, arts plastiques, audiovisuel, cinéma et divers autres projets ponctuels ;
- favoriser la promotion artistique et l'expansion économique de l'artisanat ;
- poursuivre la mise en valeur des lieux culturels provinciaux devenus emblématiques (ex. Grand-Hornu, BPS22, Fabrique de Théâtre ...) ;
- mettre en valeur culturelle et patrimoniale le Grand-Hornu par l'organisation ou la co-production d'expositions de niveau

international dans les domaines du design et des arts appliqués, avec pour objectif le classement au Patrimoine mondial de l'UNESCO ;

- promouvoir l'affluence de touristes en Hainaut et diffuser une bonne image de marque de la Province ;
- organiser et développer le tourisme réceptif en Hainaut et en Wallonie, en proposant à l'étranger des programmes de voyages attractifs, notamment culturels ;
- coordonner l'action des structures (maisons du Tourisme, syndicats d'initiatives, offices du tourisme en synergie avec le Commissariat Général au Tourisme (CGT) et l'Office de Promotion du Tourisme (OPT) ;
- gérer les installations mises à disposition par la Région Wallonne, la Province de Hainaut, les Intercommunales pour le développement économique et touristique ou tout autre organisme public ou privé en Hainaut et en assurer la promotion par l'intermédiaire de divers médias, créer et exploiter, dans ces installations, des activités touristiques et/ou touristico-culturelles ;
- favoriser un environnement qui encourage les jeunes à devenir des citoyens responsables, socialement émancipés.

### **Au niveau du sport et de la promotion de la santé :**

- optimiser l'offre sportive pour tous afin de favoriser l'éveil à la pratique sportive tout comme l'offre culturelle pour la jeunesse en Province de Hainaut ;
- renforcer l'efficacité et la visibilité de l'action provinciale en matière de sport ;
- apporter un soutien aux communes dans leur action en matière de sport ;
- développer et renforcer la relation de proximité par la mise en place de projets en partenariat avec le monde sportif et associatif ;
- implanter la promotion de la santé dans les politiques des 69 communes du Hainaut ;
- maintenir un système d'information sanitaire à l'échelle du Hainaut et mettre ces données à disposition des professionnels et du public pour contribuer à une large sensibilisation ;
- favoriser et soutenir la mise en place de programmes/actions en faveur de la santé des enfants et des jeunes ;
- contribuer à développer les actions et les services de promotion de la santé des seniors ;
- améliorer les connaissances en matière de santé du grand public par des actions de

communication ;

- favoriser et soutenir la mise en place de programmes/actions en faveur de la santé des personnes en situation de précarité ou de handicap ;
- améliorer l'accès à la prévention des maladies chroniques pour les populations en situation de précarité.

### **En termes d'action sociale :**

- organiser un enseignement centré sur le développement et l'épanouissement des enfants et des adolescents handicapés et viser la meilleure intégration possible au sein de la société ;
- organiser, dans le respect de l'Arrêté du Gouvernement wallon du 9 octobre 1997, des services d'accueil de jour et résidentiels pour personnes handicapées afin de leur assurer, selon les spécificités, un accompagnement ou une prise en charge individuelle éducative, médicale, thérapeutique, psychologique et sociale adaptée à leurs besoins (intégration scolaire, sociale, culturelle ou professionnelle de la personne handicapée tout au long de sa vie) ;
- mettre sur pied des services d'aide en milieu de vie ordinaire pour permettre à tout enfant ou personne en situation de handicap d'occuper une place de citoyen à part entière ;
- soutenir les entreprises de travail adapté ;
- informer et former de manière continue les travailleurs sociaux et œuvrer à l'intégration des dites personnes au sein des institutions publiques ;
- développer une citoyenneté active et responsable, élever le niveau de santé mentale, sociale et physique de la population ;
- favoriser l'accès aux activités de la Province en ce domaine ;
- répondre aux difficultés psychiques et psychologiques de la population par une approche disciplinaire ;
- développer des activités et diffuser les informations qui contribuent à l'épanouissement des seniors.

### **Pour ce qui relève de l'éco-développement territorial :**

- inscrire, au cœur de l'Europe, le Hainaut en tant que territoire durable ;
- sensibiliser la population hainuyère au respect de l'environnement ;
- développer des activités d'« ingénierie » en développement territorial durable, notam-

- ment par le développement et le perfectionnement des outils statistiques, informatiques et cartographiques nécessaires à l'observation et à la compréhension de la transition territoriale durable du Hainaut
- intervenir en soutien des actions des pouvoirs locaux en matière de montage et gestion de projets, de marchés publics, et de gestion du patrimoine arboré;
  - accompagner le monde agricole dans ses démarches vers une agriculture raisonnée et diversifiée ;
  - promouvoir la production de produits agroalimentaires de qualité ;
  - favoriser les activités liées aux énergies renouvelables et à l'utilisation rationnelle de l'énergie ;
  - soutenir le secteur non marchand hainuyer et en apportant notre contribution à faire du secteur de l'économie sociale un élément moteur du développement durable du Hainaut ;
  - assurer des interventions en matière de recherche, d'économie, d'expérimentation et de promotion agricole ;
  - prévenir et maîtriser les risques au bénéfice de tout partenaire issu des filières agroalimentaires (mise en place de système, audits, consultance, formations) ;
  - contrôler la conformité et la qualité bactériologique des produits destinés à la consommation alimentaire ;
  - apporter une aide au diagnostic de pathologies humaines causées par des problèmes de pollution, d'hygiène ou d'insalubrité constatés dans l'habitat. Réaliser des expertises mycologiques ;
  - effectuer, pour le compte de pouvoirs publics ou d'organisations parastatales et privées de santé publique, des enquêtes sur l'impact de pollutions environnementales sur la santé (étude du milieu, enquêtes sanitaires, biomonitoring) ;
  - intervenir en aide aux communes : les missions d'auteurs de projet, rémunérées, relatives aux projets d'infrastructures routières et hydrauliques, l'aménagement d'espaces publics, l'épuration des eaux, le conseil scientifique, technique, administratif et juridique dans les domaines de l'ingénierie, de l'assainissement, des marchés publics, de l'aménagement du territoire et de l'environnement ;
  - gérer et administrer des cours d'eau non navigables de 2e catégorie et contrôler la gestion des cours d'eau non navigables de 3e catégorie ;
  - gérer et entretenir les voiries provinciales ;
  - en voirie vicinale, traiter les dossiers de modification aux chemins et sentiers vicinaux, assurer la tenue à jour de l'atlas des chemins vicinaux et participer à la gestion patrimoniale du domaine ;
  - prélever des échantillons de tous types d'eaux, de sols ou de sédiments, de déchets industriels, d'air et les analyser ;
  - travailler en collaboration avec les services externes pour la prévention et la protection au travail.
  - contribuer ainsi à l'image de marque de la province de Hainaut par le biais de bâtiments de qualité et de structures végétales, dans le cadre de partenariats et/ou le développement d'une politique commerciale.
- Pour que la Province reste ouverte sur le monde :**
- développer des actions permettant de positionner la Province de Hainaut au sein de l'Union européenne et de l'ouvrir au monde, par la mise en place et la coordination de projets de coopération internationales, humanitaires, d'actions communautaires et d'échanges internationaux.

## 2. Vision - Ambition

Bien qu'existant depuis plus de 180 ans, la Province de Hainaut s'inscrit de plain-pied dans la modernité avec l'ambition de répondre plus encore aux attentes des citoyens. À ce titre, dans le respect de ses valeurs, elle veut clarifier ses missions et ses différents rôles dans le cadre d'un paysage institutionnel complexe dont l'architecture est, par ailleurs et à bien des points de vue, en mutation régulière.

Elle a pris toutes les mesures qu'impose un retour à l'équilibre budgétaire (stabilisation de ses recettes, réduction de ses dépenses) et développé des synergies (tant en interne qu'avec des partenaires externes) et va poursuivre toute initiative en ce sens.

En s'appuyant sur les valeurs ajoutées de l'institution, sur l'intégration des aspirations des citoyens et sur la définition de collaborations claires ou d'actions d'appui bien définies en interne et avec les pouvoirs locaux, elle pourra engager une communication efficace avec ses agents (ascendante et descendante) mais surtout avec les citoyens quant à son positionnement institutionnel. Une communication spécifique sera construite en direction des pouvoirs locaux.

Ce dernier reposera sur une écoute constante des attentes des citoyens du Hainaut et sur un dialogue institutionnel tant avec la Région wallonne que la Communauté française et les Pouvoirs locaux, lesquels doivent permettre une conception durable du rôle provincial, même si, dans ces domaines de compétences, la Province continuera à se montrer flexible et adaptative afin de mieux répondre aux nouvelles attentes.

Ouverte au changement, résolument en projet, La Province de Hainaut accorde

néanmoins une attention particulière à ses métiers de base. Ce plan stratégique tient compte de ceux-ci à la date de la rédaction du document mais les envisage dans la perspective d'un processus d'amélioration continue basé sur la mesure des résultats obtenus.

La Province de Hainaut entend par ailleurs bien développer des effets de synergie grâce à la collaboration interprovinciale ainsi que grâce à la complémentarité avec les entités fédérales et fédérées. De même, elle circonscrit ses actions dans une dimension européenne.

Dans une logique de fonctionnelle rationalité, la Province de Hainaut veut, pour la durée de ce plan, orienter ses actions en les basant sur une analyse factuelle des différentes données susceptibles de lui permettre d'évaluer la pertinence. À cette fin, elle adoptera une approche prospective reposant sur des éléments objectifs tant d'un point de vue quantitatif que qualitatif.

Ce plan stratégique et opérationnel se veut, à cet égard, le témoignage de la capacité adaptative de l'Institution provinciale dans sa volonté de servir directement ou indirectement le citoyen.

Dès lors, il n'est pas gravé dans la pierre et évoluera en fonction des conclusions émanant d'une analyse objective des contextes reposant notamment sur les informations émanant des pouvoirs régional et communautaire. Il oriente l'action provinciale en promouvant une culture du résultat.

## 3. Valeurs

Les activités provinciales pour prendre tout leur sens, tant pour le personnel que les usagers, intègrent 4 valeurs cardinales. Ce sont elles qui gouvernent les activités quotidiennes et orientent les objectifs et les actions. Elles constituent le fondement même des processus de travail développés en Province de Hainaut et concernent l'ensemble des forces vives provinciales (citoyens, élus, pouvoirs locaux, fonctionnaires, monde associatif...).

Fondamentalement attachée à la notion de services publics, la Province adhère aux valeurs suivantes :

- la citoyenneté dans le respect de l'humanisme (dans sa version moderne, c'est-à-dire la recherche de l'épanouissement de l'être humain et dans la lutte contre toute forme d'asservissement de ce qui fait obstacle au développement de l'esprit) et du pluralisme (ce dernier vu comme le respect de la diversité des êtres et leur droit à exprimer des opinions différentes) ;
- le sens de l'intérêt général en cultivant la solidarité et le partage ;
- l'excellence en garantissant l'efficacité des services, leur efficience par un processus d'amélioration continue ;
- la bonne gouvernance, c'est-à-dire, dans le cadre du développement durable, une gestion objective et transparente veillant à l'utilisation efficiente des moyens.

Le personnel provincial constitue le bien le plus précieux de notre patrimoine et nous souhaitons développer un climat de travail où il puisse s'épanouir dans l'intérêt du citoyen-client, des organisations publiques et du monde associatif avec lesquelles nous collaborons.

Lors des contacts avec les différents usagers et interlocuteurs, il conjuguera :

- l'accueil (respect, courtoisie, écoute active) ;
- la disponibilité et l'accessibilité aux services ;
- la clarté dans le dialogue ;
- l'équité ;
- la qualité des services rendus

Concrètement, les agents provinciaux du Hainaut intègrent dans les actes de leur quotidien professionnel :

- la tolérance et le respect ;
- la loyauté, le sens du dialogue ;
- la déontologie ;
- le sens des responsabilités.

## 4. Du plan stratégique et opérationnel (ADhésioN 3.0)

La formalisation, en 2010, des 4 valeurs provinciales, réfléchié dans le cadre d'une ferme volonté d'inscrire la province dans une démarche de progrès reposant sur la réflexion et la réorganisation, n'était pas très éloignée de la logique émanant de la norme ISO 26000 relative à la responsabilité sociale des organisations. Cette norme nourrit et consolide aujourd'hui le PSO 2013-2018 confortant la volonté provinciale initiale. Préoccupations sociales, environnementales et économiques rassemblées dans le souci de s'inscrire dans développement durable ont attiré l'attention sur la primauté de prendre en compte les parties prenantes et d'estimer a valeur de l'impact provincial sur celles-ci. L'analyse des métiers de base a ainsi rejoint celle des projets.

Ainsi, les trois premiers axes du PSO sont-ils clairement inscrits dans la volonté d'assumer la responsabilité sociale (positionnement de l'action provinciale en fonction des parties prenantes, maîtrise budgétaire pour assumer effectivement l'engagement du positionnement et gouvernance pour gérer la responsabilité de manière transparente).

Il en est de même du quatrième axe, mais qui relève, lui, d'une autre volonté forte : celle d'inscrire le fonctionnement de l'administration provinciale dans une démarche d'amélioration continue en vue de rendre les meilleurs services possibles aux parties prenantes.

Le Plan stratégique & opérationnel de la Province de Hainaut se décline en :

- quatre grands axes
  - sept objectifs stratégiques
  - vingt-deux objectifs opérationnels
- A ce jour, il en résulte 97 projets et 258 fiches

portant sur l'amélioration des activités déjà bien ancrées dans le quotidien (dont plusieurs fiches transversales concernent toutes les institutions provinciales).

### 4.1 Axe stratégique 1 POSITIONNEMENT DU RÔLE DE LA PROVINCE

Le positionnement institutionnel vise le développement d'une culture commune, l'exercice de la responsabilité sociale lors de la mise en œuvre des différents métiers provinciaux.

Dans ce cadre, la Province entend rendre compte de ses actions en tant qu'acteur. Parallèlement, elle souhaite communiquer à propos de l'effet de ses actions. Coordinant ses choix stratégiques (ses orientations) et la communication, elle s'inscrit dans la dynamique du service de qualité à rendre aux citoyens, soit directement, soit indirectement par déconcentration régionale et communautaire, soit encore dans une logique de supracommunalité par un appui aux Pouvoirs locaux. Elle souhaite aussi, dans un contexte de mondialisation, donner à son action une dimension interprovinciale et européenne. Elle est consciente d'instaurer un agir communicationnel coordonnant les interactions en agissant sur les orientations et pas seulement sur leurs effets. La négociation ou la renégociation relèvent de cette conception. L'objectif consiste à trouver un consensus de façon à interpréter la situation avec tous les acteurs concernés ainsi qu'avec les parties prenantes et à s'accorder mutuellement sur les conduites à tenir. C'est donc sortir d'une logique d'influence sur l'autre pour tendre à une conception promouvant plus la complémentarité que la concurrence.

## 4.2 Axe stratégique 2 MAÎTRISE BUDGÉTAIRE

Soucieuse de répondre à la majorité des besoins non satisfaits présents sur son territoire, aux attentes des parties prenantes, la Province a régulièrement investi pour y répondre, et ceci, depuis des décennies.

La suppression des taxes provinciales dites économiques dans le cadre du plan Marshall, la faiblesse du rendement au précompte immobilier, la crise économique et financière... nombreux sont les paramètres nouveaux qui ont réduit de manière sensible la capacité financière de l'institution.

L'ensemble de ces éléments pousse à une gestion devant amener plus d'efficacité dans le cadre d'une culture du résultat. Il s'agit de faire évoluer la Province en renforçant le contrôle démocratique de l'usage des deniers publics, en responsabilisant davantage les fonctionnaires pour, in fine, les amener à mieux exercer leur métier tout maîtrisant les coûts.

Par ailleurs, une mutualisation des ressources avec les pouvoirs locaux est envisagée pour introduire des économies d'échelle permettant une qualité plus grande des services rendus au citoyen.

De plus, l'expertise provinciale est perçue comme un atout pour générer des recettes nouvelles.

En outre, le patrimoine actuel provincial sera plus judicieusement géré, notamment par une optimisation des investissements et par une valorisation plus grande.

La Province, enfin, qui jusqu'à ce jour, assurait, par des dépenses de transfert, un soutien au monde associatif et aux grands événements organisés sur son territoire, exercera désormais celui-ci en s'assurant prioritairement de la plus-value pour le citoyen et la cohérence avec sa démarche globale : ces deux paramètres guident ces choix.

## 4.3 Axe stratégique 3 GOUVERNANCE

Bien que présente depuis de nombreuses décennies sur l'échiquier institutionnel, la Province de Hainaut a toujours connu des

mutations tant internes qu'externes en vue d'améliorer son fonctionnement.

Comme toute institution publique, la Province se veut garante de la déclinaison des principes fondamentaux que sont la responsabilité, la transparence, l'état de droit et la participation, mais aussi dans le cadre de la responsabilité sociétale, la reddition des comptes, le comportement éthique, le principe de légalité tout comme celui des droits de l'Homme et celui des normes internationales de comportement.

Persuadée de l'utilité de son rôle actuel mais aussi de ses actions futures, elle entend de manière durable définir l'articulation participative entre les citoyens et les différents acteurs provinciaux que ceux-ci relèvent de l'autorité politique et de la fonction publique provinciale.

Elle installe de plain-pied sa dynamique dans le développement durable en s'assurant que ses projets n'hypothèquent pas les générations futures mais en constituent, au contraire, le terreau fertile.

Dans cette optique, en distinguant bien les prérogatives du politique, les domaines d'intervention de l'Administration et en optant pour les modes de gestion les plus transparents et les plus efficaces, elle souhaite procéder à l'allocation judicieuse de ses moyens selon un principe d'équité par une gestion solidaire.

Consciente des enjeux, elle poursuit ses investissements, par souci de responsabilité et de transparence, dans une logique de contrôle rigoureux de son fonctionnement et dans une gestion des risques (comité d'audit, charte d'audit, cartographie des risques,...) partagée par les parties prenantes.

## 4.4 Axe stratégique 4 APPRENTISSAGE ORGANISATIONNEL

Afin de bien servir, la Province veille à optimiser la gestion des ressources humaines dans un climat de performance, de solidarité et bien-être mais aussi à adapter les processus en fonction des besoins de l'institution et s'insérer dans la qualité.

Qualité, contrôle interne et stratégie sont étroitement convergents pour s'assurer d'un service public de qualité.

## 5. A travers les axes, continuer à apporter des réponses, se saisir des enjeux

Il faut poursuivre le travail tout en amplifiant les réponses aux **enjeux sociétaux actuels** (cadre de vie, santé transition énergétique, révolution digitale, mobilité, développement territorial, ruralité, développement économique, enseignement, accès à la culture...) et en s'intégrant dans les **dynamiques tant territoriales que régionales, voire européennes** : c'est le plan ADhésioN 3.0.

Adhésion 3.0. peut ainsi, désormais, intégrer plus encore et faire siens les enjeux de son territoire avec comme toile de fond ceux de notre société, de notre planète même, avec **une préoccupation essentielle pour le bien-être de la population.**

Ces enjeux, quels sont-ils ? La population qui se précarise, augmente et vieillit ; la santé ; le logement et le cadre de vie ; la formation, l'éducation et, bien sûr, l'emploi et les entreprises ; le tourisme et la culture mais aussi l'accessibilité de notre territoire et la mobilité. Ajoutons, les enjeux climatiques, liés à l'environnement, à la consommation, à l'agriculture, à la protection de nos ressources...

Ces enjeux comme les potentialités de la Province ont été objectivés à partir des données tangibles et validées, mises en contexte et en perspective avec des éléments externes.

Le Schéma de Développement territorial de la Wallonie (SDT) identifie les pôles du territoire, les zones de coopération entre les régions internes ou frontalières, les espaces de développement mais aussi les ressources de notre province de quelque ordre qu'elles soient. Complémentairement, des données chiffrées ont été recueillies sur la structuration de la population, sur son éducation, sur le type et le taux d'emploi, sur son niveau de revenu, sur l'état de santé... et permettent d'y voir plus clair dans la réalité objective de la population du Hainaut par comparaison avec la situation régionale et nationale sans vouloir occulter les disparités territoriales et sous-territoriales.

Les interactions avec les autres niveaux de pouvoir (avec les communes dans le cadre de la **supracommunalité**), avec les autres territoires gagnent à être prises en compte et clarifiées, dans le cadre de l'interterritorialité, pour toujours mieux répondre aux besoins des citoyennes et des citoyens. C'est d'ailleurs, rappelons-le, la raison d'être de la Province.





## 6 Au cœur d'un mouvement global

Les enjeux que nous avons identifiés et les réponses apportées ou à apporter aux préoccupations citoyennes, s'inscrivent dans la lignée des objectifs de développement durable définis par l'O.N.U. pour parvenir à un avenir meilleur et plus durable pour tou(te)s.

Notre Province par les actions qu'elle mène déjà contribue à répondre aux défis mondiaux : pauvreté, inégalités, climat, dégradation de l'environnement, prospérité, paix ou justice. Des défis que, depuis le 20 avril 2017, le Gouvernement wallon a fait sien à travers un premier rapport sur la mise en oeuvre des objectifs de développement durable (ODD) en Wallonie.

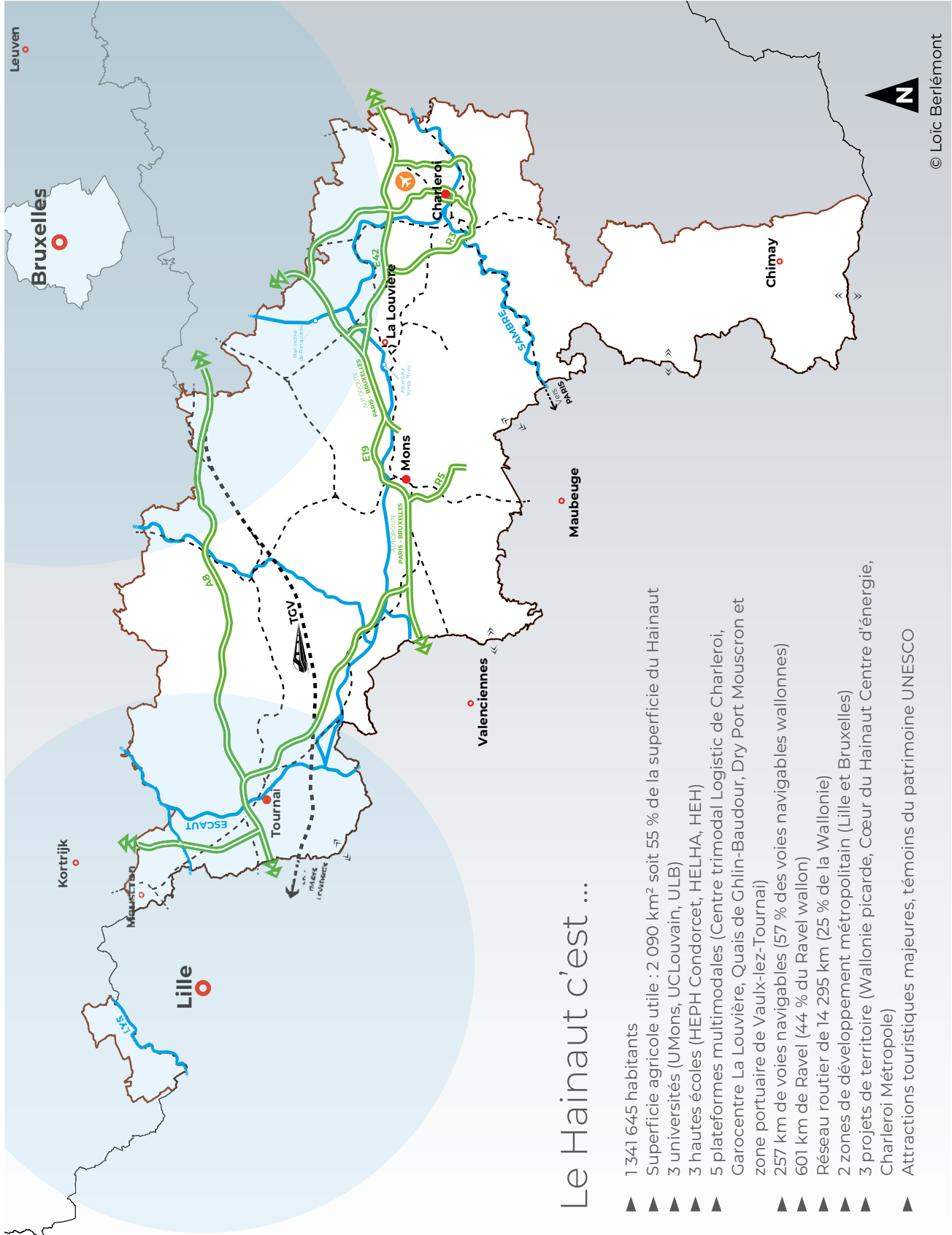
Elle veut s'inscrire dans ce mouvement qu'elle a, elle aussi, déjà amorcé, apporter une plus-value intéressante par sa connaissance des spécificités de son territoire autant que par sa capacité à travailler avec tous les intervenants. Tous les services provinciaux peuvent s'impliquer, s'investir et se mobiliser en ce sens au service de la population hainuyère dans le cadre de cette perspective mondiale de poursuite d'objectifs de développement durable.

ADhésioN 3.0 est en quelque sorte la synthèse mobilisatrice de ces multiples enjeux

qui permet de galvaniser les énergies et les enthousiasmes des agents en leur donnant plus encore qu'à l'ordinaire l'occasion de participer à un projet d'importance majeure, de contribuer à repenser notre société de l'intérieur même de notre institution en impliquant la population pour relever les défis à venir tels qu'ils ont été identifiés.

L'intégration des principes de la **responsabilité sociétale** (redevabilité, transparence, comportement éthique, reconnaissance des intérêts des parties prenantes, respect du principe de légalité, prise en compte des normes internationales, respect des droits de l'homme) complète et donne encore davantage de sens à la démarche en alliant tant le contenu d'ADhésioN 3.0 que la manière de le mettre en œuvre.

# Diagnostic territorial du Hainaut



# Eléments structurants, de positionnement et d'attractivité concernant le Hainaut repris dans le SDT de la Wallonie<sup>(2)</sup>

## Les pôles

La structure territoriale de la Wallonie identifie 7 pôles au niveau régional, parmi ceux-ci figurent pour le Hainaut **Tournai, Mons et Charleroi**. A noter que ces 3 pôles correspondent aux villes des 3 projets de territoire aujourd'hui présents dans la Province. Pour le SDT, l'ambition est d'y concentrer les activités qui permettent de positionner la Wallonie dans les dynamiques métropolitaines de niveau européen ainsi que les équipements et services qui rencontrent les besoins de la population et des entreprises qui en dépendent. Ces pôles sont tous en relation avec un pôle extérieur au territoire wallon (Bruxelles et Lille pour les pôles du Hainaut).

Toujours selon le SDT, au niveau régional, il convient dans ces pôles de :

- renforcer la spécificité des pôles dans le domaine de la **santé**, de la **culture**, du **sport**, de la **société de la connaissance** ;
- soutenir la **cohésion sociale et la lutte contre la pauvreté** ;
- requalifier les espaces publics en réservant de l'espace aux modes de transport alternatifs

- à la voiture individuelle (piétons, vélos, transports en commun,...) ;
- promouvoir la **culture urbaine et les lieux de rencontres multifonctionnels et multi-générationnels** ;
- requalifier les entrées d'agglomération, les quartiers de gares, les friches et les axes de communication majeurs ;
- **soutenir les partenariats** (logement, économie, ...).

*Le lien avec les métiers actuels de la Province est assez clair. Tout peut relever de l'action provinciale, à l'exception de ce qui concerne la voirie, les transports alternatifs, le logement. A noter toutefois, qu'en appui aux communes dans le cadre de la supra-communalité, elle peut aussi intervenir dans ce type d'activités. De même, elle peut agir en concertation avec les 3 projets de territoire tels qu'ils se dessinent aujourd'hui pour les soutenir dans leurs dynamiques et jouer un rôle d'interterritorialité, dans les deux cas dans le souci de réduire les coûts grâce à l'économie d'échelle.*

## Les aires de développement

Les aires de développement consistent en aires d'enjeux territoriaux spécifiques auxquels il faut trouver des réponses spécifiques. Les aires de développement sont conceptuellement distinguées des territoires qui se sont actuellement dotés d'une stratégie de développement, un «projet de territoire» (comme la Wapi, le Cœur du Hainaut et Charleroi Métropole). Un autre paradigme donc.

Ainsi, la structure territoriale de la Wallonie identifie trois types d'aires de développement :

### **l'aire de développement métropolitain**

Deux grandes zones de développement métropolitain existent en Hainaut : l'une sous l'influence de Bruxelles (de Fleurus à Saint-Ghislain et l'autre de Lille (essentiellement la Wallonie picarde) ;

(2) Schéma de développement du territoire, Une stratégie territoriale pour la Wallonie – Etat d'avancement au 19 octobre 2017 – pages 42 à 52, soumis à enquête publique jusqu'au 5 décembre 2018

**l'aire de développement endogène** (espaces ruraux et urbains constitués de villes et villages ayant des ressources naturelles, des équipements, des savoir-faire spécifiques et complémentaires) ;

Sont identifiées, pour le Hainaut, les villes d'Ath et de Soignies.

**l'aire de développement mutualisé** (territoires ruraux présentant des potentialités et des contraintes similaires de part et d'autres des frontières, essentiellement sur les plans économique et démographique)

Il s'agit en Hainaut de Chimay, par exemple.

*D'autres éléments structurants existent. Certains sont éloignés du périmètre provincial (réseaux de communication, réseaux de transport de fluides et d'énergie, sites reconnus en vertu de la loi sur la conservation de la nature...). Les liaisons écologiques en font partie : notre rôle modeste dans les contrats de rivière en relève.*

## Les ressources du territoire

### Les gares «inter-villes» du réseau SNCB

«Points de connexion au réseau ferroviaire où il y a lieu de concentrer un certain nombre de services, rabattre d'autres modes de transport, faire converger les itinéraires cyclables et permettre les échanges : Ath, Braine-le-Comte, Charleroi-Sud, Enghien, La Louvière-Centre, Leuze, Mons, Mouscron, Saint-Ghislain, Soignies, Tournai».

### Les portes d'entrée sur le territoire

«Ces portes d'entrée contribuent à l'attractivité économique et résidentielle du Hainaut ainsi qu'à son rayonnement aux échelles nationale et internationale.»

### Portes d'entrée identifiées pour le Hainaut :

Brussels South Charleroi Airport, Gare TGV à Charleroi, Plateforme multimodale de Garocentre (La Louvière), Centre trimodal Logistique de Charleroi, Quais de Ghlin-Baudour, Zone portuaire de Vaulx (Tournai), Dry Port Mouscron, Warneton - Pont Rouge, Zones portuaires de Farciennes, Quai de Strépy-Bracquegnies.

### L'enseignement supérieur

#### a) Les Universités

L'UCL à Mons, Tournai, Charleroi

L'ULB à Charleroi

L'UMons à Mons et Charleroi

#### b) Les Hautes Ecoles

HEPH-Condorcet, Mons, Tournai, Charleroi, Morlanwelz, Ath, Mouscron, Saint-Ghislain

HEH, Mons, Tournai

HELHA, Braine-le-Comte, Charleroi, La Louvière, Leuze-en-Hainaut, Mouscron, Mons, Tournai

### Les sites propices au développement de l'activité industrielle

Pour s'inscrire dans le mouvement de ré-industrialisation s'amorçant à l'échelle européenne, les **Vallées de la Sambre et de la Meuse** et le **Canal de Charleroi à Bruxelles** sont identifiés comme propices au développement d'activités industrielles

### Les sites propices au développement de l'activité rurale

Le Hainaut est, en termes de surface agricole utile et de production, la première province wallonne. Ses sols diversifiés et fertiles conviennent tant à l'agriculture et l'horticulture qu'à l'élevage. L'agroforesterie, à travers la populiculture, y est également largement présente.

Les grandes régions agricoles qui s'étendent de Tournai à Charleroi en passant par Ath et Mons sont particulièrement propices aux grandes cultures et au développement d'une agriculture durable.

La Wallonie picarde est un site propice au redéploiement des productions légumières industrielles.

### Les villes

Les villes comme points d'appui en Hainaut : Ath, Chimay, Fleurus, La Louvière, Mouscron, Saint-Ghislain, Soignies.

### Les sites touristiques

Ils peuvent contribuer au dynamisme économique (image positive et de qualité, levier favorable à l'économie présentielle) :

- Les villes d'art wallonnes, à la fois riches en

- patrimoine et moteurs culturels, comme par exemple Tournai, Mons, Charleroi ;
- Les attractions touristiques au rayonnement important (plus de 100 000 visiteurs par an) situées hors de ces villes (Pairi Daiza, Lac de l'Eau d'Heure, PASS, Espace Chimay, les Voies d'Eau du Hainaut et le Mundaneum) ;
  - Les témoins inscrits sur la liste du patrimoine mondial de l'Humanité au niveau des Biens culturels (Tournai, Mons, La Louvière, Le Roeulx, Binche, Thuin, Charleroi) ainsi que le patrimoine culturel immatériel (carnaval de Binche, la Ducasse de Mons, la Ducasse d'Ath, la fauconnerie, la bière) tout comme le folklore en général et le registre de la Mémoire ;
  - Les principales vallées touristiques comme celle de la Haute Sambre jusque Montigny-le-Tilleul ;
  - Les massifs forestiers comme le Bois de la Houssière et le Pays de Chimay ;
  - Les sites touristiques reconnus comme valant le détour tels que Tournai, Mons, Charleroi, Thuin, Chimay ;
  - Les RAVeL et voies vertes de liaison et le développement/connexion aux régions voisines et au réseau EuroVélo (projet).

### **Les ressources naturelles et primaires**

Les terres agricoles, les gisements carrières (Soignies, Ecaussinnes, Antoing ou encore Merbes...), les ressources en eau de qualité...

## **Les aires de coopération transrégionale et transfrontalière**

Autre paramètre à prendre en compte: les aires de coopération transrégionale et transfrontalière. Toujours selon le SDT, elles «sont définies à partir des enjeux liés aux stratégies développées dans les Etats et les Régions voisins ou aux dynamiques en place dans ces territoires. Les coopérations transfrontalières partagent des enjeux de développement communs...» Pour ce qui est du Hainaut, il s'agit de l'**Eurométropole** mais aussi du **Grand Hainaut avec Maubeuge et Valenciennes** ou encore du **Parc Naturel Transfrontalier du Hainaut**. S'y ajoutent les coopérations dans le secteur du patrimoine, comme la **reconnais-**

**sance UNESCO** (beffrois,...). Les potentialités de coopérations transfrontalières sont bien présentes dans les trois types d'aires de développement de la structure territoriale de la Wallonie (**groupements européens de coopération territoriale-GECT**, plans de mobilité transfrontaliers, **parcs naturels**, **réseaux du patrimoine**, **contrats de rivière**, **gestion des bassins hydrographiques**). Le recours aux projets **Interreg (santé, environnement, économie, enseignement...)** procède de cette logique dans laquelle la Province est déjà investie et pourrait intensifier son action.

# Chiffres et constats relatifs au Hainaut

## Population et services à la population

- Le Hainaut compte 1 341 645 habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2018 (soit 37% de la Wallonie) ;
- Croissance démographique faible (+ 3,2% en 10 ans) (Wallonie : + 4,8%) ;
- En 2060, 25 % de la population âgée de 65 ans et plus (Wallonie : 25,2%) ;
- En 2061, 112 personnes de 65 ans et plus pour 100 jeunes de moins de 20 ans (Wallonie : 113) ;
- Personnes isolées en Hainaut : 36,3% de la population ;
- Familles monoparentales : 13,5% de personnes ;
- 1 médecin généraliste en droit de prescrire pour 694 habitants (Wallonie : 575) ;
- 62,8% des généralistes âgés de 55 ans et plus (Wallonie : 59,8%) ;
- Taux de couverture pour l'accueil de la petite enfance : 29,3% (Wallonie : 34,3%) ;
- Taux de couverture de lits en maisons de repos : 17,9% (Wallonie : 16,3%).

## Santé

- Inégalités sociales et territoriales de santé marquées (supérieures à la Wallonie) ;
- L'espérance de vie en Hainaut : 75,9 années pour les hommes et 81,6 années pour les femmes (plus faible qu'en Wallonie, respectivement 77,0 et 82,0 ans et qu'en Belgique, respectivement 78,9 et 83,2 ans) ;
- Principales causes de décès: maladies cardiovasculaires (29%), cancers (24%) et maladies respiratoires (10%). Mortalité prématurée (avant 65 ans) : tumeurs (40%), maladies cardiovasculaires (16%), morts non naturelles (12%) ;
- 1 personne sur 2 atteinte d'une maladie chronique après 65 ans ;
- Augmentation du nombre de diabétiques (8% des hommes et 5% des femmes) ;
- 2 hommes sur 3 en surpoids (indice de masse corporelle - IMC) ;
- Augmentation de la sédentarité chez les adolescents et plus importante chez les femmes en Hainaut ;
- Insuffisance de consommation de fruits et légumes ;
- Diminution progressive du tabagisme quotidien mais plus lente en Hainaut et au sein des populations plus pauvres ;

- Alcool : consommation quotidienne chez les hommes plus importante en Hainaut (31% pour 21% en Wallonie).

## Logement

- Croissance du parc des logements : 8,5% en 10 ans (Wallonie : + 10%) ;
- 56,6% des bâtiments érigés avant 1946 (Wallonie : 49,1%) ;
- 7,7% des ménages dans un logement de type social (Wallonie : 6,2%) ;
- Pression immobilière : 4,8 (moyenne wallonne : 5,3). Il faut 4,8 fois le revenu imposable annuel d'un ménage pour une maison ordinaire ;
- Pression foncière : 3 (moyenne wallonne : 2,8).

## Education

- 14,1% de la population détenant uniquement un diplôme de l'enseignement primaire. (Wallonie : 12,5%) ;
- Taux de diplômés de l'enseignement supérieur : 20,1% (Wallonie : 23,9%) ;
- 36% des enseignants de l'enseignement provincial sont âgés de 50 ans et plus ;
- Taux d'illettrisme : 23,7% de la population du Hainaut n'atteint pas le niveau 2<sup>(3)</sup> de l'étude PISA (22,6% en Wallonie) ;
- Retard scolaire : 15,7% au primaire (14 pour la FWB), 57% au secondaire (48 pour la FWB).

## Emploi

- Part de l'emploi salarié dans la population âgée de 15 ans à 64 ans : 42,4% (Wallonie : 42,9%) ;
- Evolution positive de l'emploi de 4,3 % en 10 ans. (Wallonie : 5,6%) ;
- Secteur tertiaire : 79,9% des travailleurs ; secteur secondaire : 19,6% ; secteur primaire 0,5% ;
- Secteurs «non marchands» (administration publique, enseignement, activités pour la santé humaine et activités médico-sociales et sociales) majoritaires dans le secteur tertiaire hainautier : 44,1% de l'emploi salarié tertiaire (35,2% l'emploi salarié total) ;
- Part de l'emploi indépendant dans la population âgée de 15 ans et plus : 8,6%. (Wallonie : 9,8%) ;
- Taux d'emploi du Hainaut : 54,6% (Wallonie : 57,2%).

(3) Le niveau 2 correspond au seuil minimal de compétences attendues. Ces 22,6% sont uniquement capables de résoudre des problèmes très simples qui ne leur demandent pas de réflexion prospective et qui s'inscrivent dans des contextes familiaux.

## Revenus

- Revenu médian par déclaration : 21 119 € (Wallonie : 22 302 €) ;
- Bénéficiaires du RIS en Hainaut : 39 632 personnes âgées entre 18 et 64 ans soit 48,6 pour mille (Wallonie : 42,3 pour mille) ;
- Part des mineurs (moins de 18 ans) vivant dans un ménage sans revenus du travail ou du chômage : 10,5 en Hainaut (Wallonie : 8,4%) ;
- 23,7% bénéficiaires du BIM (Wallonie : 21,2%) ;
- 6,26% des plus de 65 ans bénéficiaires de la GRA-PA (Wallonie : 6,23%) ;
- 5,3% de compteurs électriques à budget (Wallonie : 4,3%) ;
- Précarisation des travailleurs.

## Economie

- 28 495 entreprises établies en Hainaut (soit 32,5% des entreprises wallonnes) ;
- Un indépendant wallon sur trois est hainuyer (95 579 indépendants) ;
- 99,1% du tissu des entreprises sont des TPE ou des PME ;
- 3 932 exploitations agricoles (soit 31,1% des exploitations wallonnes) ;
- 614 713 arrivées touristiques pour un total de 1 225 305 nuitées (soit 18,1% des arrivées et 16% des nuitées wallonnes) (durée moyenne de ce séjour : 2 nuitées) (Wallonie : 2,3 nuitées) ;
- Hainaut : 1<sup>ère</sup> province exportatrice wallonne ;
- Taux de création d'entreprise : 10% (Wallonie : 9,6%) ;
- Taux de cessation d'entreprise : 7,8% (Wallonie : 6,7%).

## Mobilité

- 84% des travailleurs se déplacent en voiture, 6,7% en transports en commun (Wallonie : 81,7% et 9%) ;
- 256,8 Km de voies navigables (56,9% des voies navigables wallonnes) ;
- Réseau routier de 14 294,8 Km (25,3% de la Wallonie) ;
- 5 plateformes multimodales ;
- 601 km de Ravel (43,6% du Ravel wallon).

## Agriculture

- Superficie agricole utilisée : 209 096 hectares (55% du territoire hainuyer) (29,2% de la SAU wallonne) ;
- Superficie moyenne d'une exploitation : 53,1 hectares (Wallonie : 56,6 Ha) ;
- Cultures céréalières pour le grain en 2017 : 32,0 % de la superficie agricole utilisée (Wallonie : 25,1%) ;
- Dominance de l'élevage bovin (25,9% de la Wallonie) ;
- Culture de la pomme de terre : 10,4% de la SAU (53,8% de la production wallonne) ;
- 202 fermes bio (12,4% des fermes bio wallonnes) ;
- 5 189 hectares certifiés bio (8% de la Wallonie).

## Environnement

- Inondations récurrentes par débordement de cours d'eau ;
- 50 sites les plus pollués et traités par la SPAQUE (Wallonie : 94) ;
- Mauvaise qualité écologique et chimique des eaux de surface hainuyères.

## Commentaires

*Ces éléments structurants du futur Schéma de Développement Territorial de la Wallonie montrent à l'évidence les divers étages où l'action provinciale pourrait intervenir :*

- *au niveau des trois territoires (Wallonie Picarde, Coeur de Hainaut et Charleroi Métropole) ;*
- *au niveau d'entités plus petites au sein de ces territoires ;*
- *dans l'accompagnement de projets d'envergure plus petits mais s'attachant à des besoins ou à des problématiques partagés par plusieurs administrations.*

*Il est à noter que le diagnostic ne met pas en évidence les disparités importantes qui existent entre les différents sous-territoires du Hainaut et communes. Cela soulève la question de l'éventuelle priorisation de certaines actions vers certaines communes, la province au service de toutes et tous selon le principe d'universalisme proportionné. Ce qui sous-tend le déploiement d'actions pour toutes et tous dont l'intensité est proportionnée aux besoins et obstacles des différents groupes de population afin de tendre vers la réduction des écarts sociaux.*

*Le positionnement du Hainaut, ses éléments structurants, ses caractéristiques démographiques, socio-sanitaires, économiques et environnementales permettent d'identifier une série d'enjeux.*

# Enjeux territoriaux du Hainaut

*La mise en évidence des enjeux auxquels seront confrontés les territoires dans les années à venir impose de mener dès à présent des politiques et actions afin de répondre aux besoins de la population à court, moyen et très long terme (générations actuelle et future). La Province de Hainaut ne peut couvrir l'ensemble des domaines où des mesures devront être prises et des actions entreprises. Des choix sont à effectuer. De même, la mise en évidence des enjeux choisis pourrait peu ou prou servir de fil conducteur pour le financement de projets supracommunaux et/ou le développement de projets financés par l'Europe, le Fédéral et le Régional. Un dialogue entre la Province et les Territoires dans le cadre de l'interterritorialité est possible pour faire converger les priorités des uns et des autres.*

## Population et Services à la Population

- Croissance démographique et modification de la structure des ménages (personnes isolées, familles monoparentales) ;
- Vieillesse de la population ;
- Précarisation et risques accrus de précarisation de la population (emploi, revenus,...) ;
- Développement de services à la population (petite enfance, seniors, égalité des sexes,...) ;
- Réponse à la pénurie prévisible de médecins...

## Santé

- Lutte contre les inégalités sociales et territoriales de santé ;
- Par rapport aux maladies chroniques : travail sur les déterminants de santé (environnement, situation socio-économique, habitudes de vie...) ;
- Renforcement de la cohésion sociale pour améliorer la santé.

## Logement et Cadre de Vie

- Nécessité de développer l'offre en logement (des logements accessibles, diversifiés, modulables et adaptés aux besoins d'une population vieillissante et précarisée) ;
- Réduction considérable de la consommation énergétique ;
- Développement de services, d'infrastructures, d'équipements et d'espaces publics... ;
- Renforcement de l'attractivité résidentielle (centres urbains et ruraux) tout en freinant l'étalement urbain et le mitage de l'espace.

## Enjeux Education et Formation

- Développement d'un enseignement de qualité accessible à tous ;
- Promotion des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie ;
- Préparation aux métiers de la transition ;
- Lutte contre l'échec scolaire et l'analphabétisme ;
- Réponse à la pénurie probable d'enseignants disponibles pour répondre aux besoins des écoles.

## Enjeux Emploi

- Développement de l'emploi local ;
- Adéquation offre scolaire et besoins en emplois ;

## Enjeux Economie

- Attention à la compétitivité des entreprises tout en tenant compte des impératifs environnementaux, sociaux... (création d'emplois) dans un contexte mondial ;
- Valorisation du développement endogène (développement des filières courtes, maintien des savoir-faire locaux...) ;
- Soutien à l'économie circulaire ;
- Contribution à la ré-industrialisation de certaines zones identifiées ;
- Développement du tourisme, de la culture.

## Enjeux Mobilité

- Préservation et amélioration de l'accessibilité du territoire ;
- Développement de systèmes de transport adaptés en tenant compte des enjeux énergétiques et climatiques ;



- Développement d'un urbanisme et d'une structuration du territoire tenant compte des aspects d'accessibilité ;
- Développement de la mobilité alternative, de la mixité des modes de transport ;
- Offre d'un réseau de communication performant et sécurisant.

## Energie et Climat

- Mesures pour favoriser l'autonomie énergétique ;
- Réduction énergétique ;
- Développement d'alternatives renouvelables ;
- Développement de mesures d'adaptabilité aux changements climatiques (vulnérabilité du territoire, des populations) ;
- Développement de mesures face aux risques naturels extrêmes (gestion des risques) ;
- Préparation de la population, des services publics, des différents secteurs économiques à la transition énergétique ;
- Lutte contre l'obsolescence programmée ;
- Développement de mesures de la qualité de l'air.

## Environnement - Ressources

- Protection du patrimoine naturel et paysager ;
- Préservation et dans certains cas, restauration de la biodiversité (faune et flore) ;
- Maîtrise de l'étalement urbain, gestion parcimonieuse du sol ;
- Eau : enjeu considérable en termes d'accès, de qualité, de protection, de gestion, de santé, d'agriculture et de lutte contre les inondations...

## Agriculture, Alimentation et Consommation

- Retour de l'agriculture à sa vocation nourricière, souveraineté alimentaire ;
- Droit à l'alimentation ;
- Passage du modèle prédominant de l'agriculture intensive à une agriculture extensive (en développant les alternatives, en phasant le passage d'un modèle à l'autre, la fin des monocultures, en développant la recherche) ;
- Préparation de l'agriculture de demain aux changements climatiques (vulnérabilité et adaptabilité) ;
- Protection des terres agricoles ;
- Mesures en faveur du maintien et du développement d'une agriculture familiale, viable et vivable ;
- Production de denrées alimentaires suffisantes et saines, tout en contribuant à la création d'un environnement respectueux des citoyens et de la biodiversité ;
- Maintien d'une activité productive au sein d'un environnement de plus en plus urbanisé.

## Convergence avec les actions hors Hainaut

Les réponses apportées à ces besoins territoriaux peuvent trouver leur écho dans l'investissement provincial au-delà de ses limites territoriales, ceci par les activités du Service de Coopération internationale.



# Réponses actuelles de la Province de Hainaut aux enjeux

*La Province de Hainaut contribue déjà à répondre aux besoins actuels et futurs de sa population, par rapport aux enjeux identifiés précédemment, ceci d'initiative ou en collaboration avec d'autres niveaux de pouvoir.*

*Pour s'inscrire plus encore dans une logique de territorialité, elle a initié le financement de projets supracommunaux structurants proposés par au moins deux communes. Parmi les 12 projets actuels, certains répondent à des projets de territoire, d'autres à des aires de développement endogène et d'autres enfin à des aires de développement mutualisé.*

*Ces projets supracommunaux financés par la Province sont repris en encadré dans la suite de cette partie.*

## POPULATION ET CADRE DE VIE



### **Lutter contre la précarisation et contre la fracture sociale**

- Suivi, analyse de la situation démographique, socio-économique et sanitaire ;
- Soutien aux plans de cohésion sociale au niveau des communes ;
- Diagnostics, enquêtes quantitatives et qualitatives, aide à la décision (site Hainaut Stat) ;
- Actions et accompagnement de projets (cpas, associations) de promotion de la santé vers les plus vulnérables afin de contribuer à la réduction des inégalités sociales et territoriales de santé ;

- Actions dans les écoles d'enseignement spécialisé et les structures d'accueil et d'hébergement et aide en milieu de vie du secteur social ;
- Animations diverses dans les bibliothèques ou menées en extérieur par des bibliothécaires à destination des publics fragilisés (primo arrivants, personnes émargeant à un CPAS, collaborations avec des associations comme Lire et Ecrire,...) ;
- Soutien de projets menés par des CPAS, par des centres accueillant des migrants, et de manière plus générale par des associations diverses oeuvrant à réduire la fracture sociale, sous forme de mise à disposition de collaborateurs occasionnels provinciaux coordonnés par le Secteur Education permanente et Jeunesse ;
- Participation des Espaces muséaux (BPS22, CID, ML) au dispositif Article 27 visant à permettre la participation culturelle des personnes en situation économique ou sociale difficile ;
- Projet FSE - Province et CPAS visant l'insertion culturelle et créative de jeunes en décrochage total (NEET) ;
- Travail du Secteur Education permanente en lien avec les CPAS, à destination d'un public jeune ;
- Lutte contre les inégalités sociales et contribution à l'épanouissement personnel, particulièrement celui des enfants : accès gratuit à l'espace ludique de Claire-Fontaine pour les écoles, plaines de jeux et institutions de l'entité, accès gratuit aux croisières au départ de l'Ascenseur de Strépy-Thieu vers l'ancien Canal ;
- Soutien aux demandeurs d'asile en province du Hainaut (collaboration avec FEDASIL) ;
- Accès gratuit aux expositions et salons spécialisés ;
- Soutien aux artisans via un appui logistique ;
- Développement de produits touristiques accessibles à tous : réseaux cyclables et pédestres ;
- Mise en œuvre du point 4 du plan d'action du Conseil de l'Europe pour la protection contre les abus et les mauvais traitements des personnes fragilisées.

**La Province de Hainaut** soutient financièrement et accompagne plusieurs communes dans le cadre de cet enjeu de lutte contre la précarisation.

**Projet** : «Apprendre à vivre ensemble, à se nourrir correctement et à lutter contre la pauvreté» d'Aiseau-Presles et Farciennes.

**Objectif** : lutter et répondre aux difficultés économiques vécues sur les deux territoires communaux et ressenties par les personnes en difficulté, les ménages à faible revenu et les familles monoparentales.

### **Fournir un cadre de vie agréable pour tous et des établissements ouverts à tous**

- Actions afin de réduire considérablement le nombre de personnes tuées et le nombre de personnes touchées par les catastrophes, y compris celles d'origine hydrique, et réduire considérablement le montant des pertes économiques ;
- Actions afin de réduire l'impact environnemental négatif des villes par habitant, en accordant une attention particulière à la qualité de l'air ;
- Actions dans le cadre du développement de logements pour personnes handicapées ,
- Actions en faveur des seniors (accès à tous aux espaces publics) ;
- Participation aux activités et événements sportifs accessibles aux personnes en situation de handicap et aide à l'insertion des personnes extraordinaires ;
- Actions en faveur des aînés dans le cadre de l'accompagnement des projets «Ville des Aînés» (VADA) et pour le SPW-WADA ;
- Conception de bâtiments provinciaux énergétiquement performants avec recours aux matériaux durables et aux énergies renouvelables ;

- Conception d'espaces verts durables ;
- Partage d'expériences et d'expertises avec d'autres niveaux de pouvoir ;
- Mise en évidence du patrimoine minier hainuyer sur le site du Grand-Hornu par des visites guidées, organisation d'activités diverses permettant de faire connaître le lieu au plus grand nombre,... dont les expositions du CID et celles du MAC'S avec lequel nous collaborons ;
- Mise en évidence de la Maison Losseau par des visites guidées, l'organisation d'activités diverses permettant de faire connaître le lieu au plus grand nombre, dont le Centre de littérature hainuyer, La "Guinguette littéraire" estivale, les expositions,... ;
- Aide aux communes dans la mise à jour des matrices cadastrales via les indicateurs experts pour concourir à l'équité fiscale ;
- Mise à disposition des villes et communes d'un fonctionnaire sanctionnateur dans le cadre des législations relatives aux amendes administratives communales pour soutenir le mieux-vivre ensemble dans le respect mutuel ;

**La Province de Hainaut** soutient financièrement et accompagne plusieurs communes par proposer un cadre de vie agréable pour toutes et tous.

**Projet : «Cœur de Hainaut à vélo»** des communes de Binche, Boussu, Braine-le-Comte, Chapelle-lez-Herlaimont, Dour (50%), Colfontaine (50%), Ecaussinnes, Estinnes, Frameries (50%), Hensies, Honnelles(50%), Jurbise, La Louvière, Le Roeulx, Lens, Manage, Mons, Morlanwelz, Quaregnon, Quévy (50%), Saint-Ghislain, Seneffe, Soignies.

**Objectifs :**

- Relier de manière cohérente les points C32 touristiques majeurs du territoire ;
- Connecter le territoire aux réseaux voisins (hennuyer, wallon et européen ; insuffler une nouvelle image de marque du territoire (destination nature, culturelle, patrimoniale, sportive) ;
- Renforcer les synergies entre l'ensemble des villes et communes du Cœur du Hainaut ; Stimuler l'économie locale ;
- Offrir un produit touristique en cohérence avec les besoins des acteurs du tourisme et de la culture du territoire.

**Projet : «Festivals Val de Dendre»** d'Ath et Lessines

**Objectif :**

- Développer les pôles d'attraction entre les villes de la Dendre et aux environs de ces villes dans l'espace ouvert et les zones urbaines.

**Projet : «Mieux vivre ensemble»** d'Erquelinnes, Lobbes et Merbes-le-Château, tout comme Courcelles et Fontaine-l'Évêque.

**Objectif :**

- Renforcer la cohésion sociale.

**Projet : «Développement de l'attractivité territoriale»** de Charleroi/Sud Hainaut.

**Objectif :**

- **Renforcer la dynamique supracommunale** au sein du bassin de vie de Charleroi au bénéfice de l'ensemble des communes qui le composent afin de développer l'attractivité territoriale.

## **Promouvoir l'inclusion sociale et l'égalité entre les sexes**

- Actions de la cellule «égalité homme-femme et violences faites aux femmes» :
  - Actions Girls Day Boys Day, ayant pour objectif de déconstruire les stéréotypes de genre avec un public scolaire âgé de 12 à 15 ans pour contribuer à l'élimination de la discrimination ;
  - Plateformes provinciales de lutte contre les violences conjugales et intrafamiliales, colloques... ;
  - Formation sur les violences conjugales et intrafamiliales en contexte migratoire.

# SANTÉ



- Actions de promotion santé avec comme thématiques prioritaires, le manger, le bouger, le respirer et le mieux vivre pour tous ;
- Collaboration avec l'ONE pour l'accompagnement des milieux d'accueil de la petite enfance et des services de promotion de la santé à l'école ;
- Soutien des activités de médecine préventive auprès des médecins généralistes ;
- Observation de la santé - analyse et recueil de données - en collaboration avec l'AViQ et les autres Provinces mais également avec les services de promotion de la santé à l'école ;
- Soutien et accompagnement des communes pour promouvoir la santé dans toutes leurs politiques ;
- Soutien au projet PACT d'intégration des soins de santé pour les patients chroniques ;
- Rencontre avec les citoyens sur leurs lieux de vie pour faire connaître les actions menées par la commune, la Province et les associations partenaires en matière de culture, d'alimentation, d'éducation à la santé, d'économie locale et de mise en valeur du patrimoine, tout en faisant renaître la vie sociale et culturelle dans les villages et les quartiers ;
- Interventions en collaboration avec le réseau en santé mentale ;
- Actions en faveur de la santé et du bien-être de tous à tout âge ;
- Actions pour la sensibilisation au bien-être du sport pour tous et aide aux Communes dans l'organisation d'activités sportives diverses ;
- Analyses des pollutions intérieures, hygiène alimentaire, analyses eau, sol, air ;
- Promotion de la pratique du sport à travers la découverte touristique (réseaux «points-nœuds»).

**La Province de Hainaut** soutient financièrement et accompagne plusieurs communes dans le cadre de cet enjeu de santé.

**Projet : «Prévention surpoids et diabète»** des communes de Chimay, de Froidchapelle et Mognies.

**Objectifs :**

- prévenir et éduquer à la santé en ciblant le surpoids et le diabète, ainsi que leur dépistage au contact direct des populations défavorisées et des jeunes.

**Projet : «Cœur de Hainaut à vélo»**

**Objectif :**

- Création de réseaux à points-nœuds dont l'un des critères essentiels est la sécurité des usagers : aménagements de carrefours dangereux, signalisation pour les automobilistes et les cyclistes, aménagements cyclables, cartographie des aménagements cyclables pour les communes, conseils/recommandations aux communes,...

**Projet : «En route pour ma forme»** de Celles, Mont de l'Enclus, Frasnes-lez-Avaing.

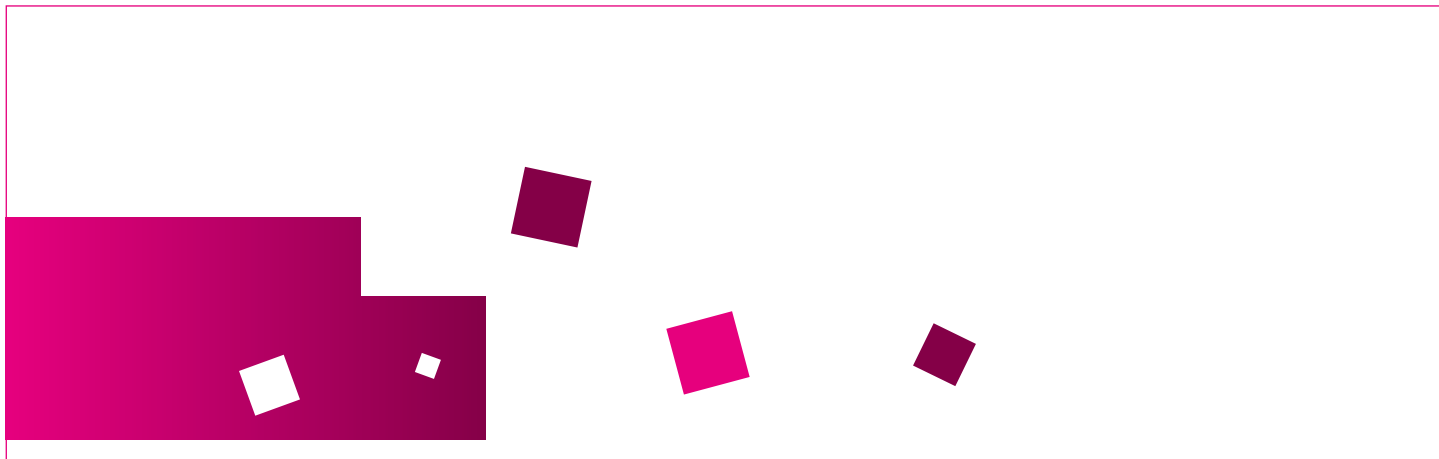
**Objectif :**

- Promouvoir l'accès à l'activité physique et au sport pour améliorer la santé en mutualisant les infrastructures sportives et en étendant l'offre sportive globale.

# ÉDUCATION ET FORMATION



- Offre d'enseignement fondamental, secondaire de plein exercice et de promotion sociale, supérieur de plein exercice et de promotion sociale tenant compte des besoins des bassins d'emploi ;
- Organisation des CPMS, y compris pour les communes ;
- Développement de l'approche orientante en dotant les élèves de compétences complémentaires visant à mieux se connaître et donc, à aborder plus sereinement les choix d'orientation qu'ils auront inévitablement à poser dans leur future vie personnelle et professionnelle ;
- Projet Dyspositif : accompagner les enseignants, les parents et élèves de l'enseignement fondamental et du premier degré de l'enseignement secondaire dans l'identification des difficultés d'ordre dyslexique et TDA-H en évitant tous jugements et interprétations erronées d'une part et, d'autre part, en veillant à la mise en place d'une aide adéquate pour tous ces acteurs une fois le diagnostic posé ;
- Mise à disposition d'un campus numérique ;
- Développement de la Cité des Métiers : partenariat avec les CEFO ;
- Développement des cités de l'industrie et de la construction ;
- Projet et finalité de l'enseignement spécialisé pour ce qui concerne la formation professionnelle ;
- Actions de renforcement de la capacité des citoyens à agir individuellement pour leur santé ;
- Offre d'un catalogue unique de formations toutes compétences confondues : Administration, Aide Médicale Urgente, Transport Médico-Sanitaire et Secourisme d'entreprise, formations liées aux risques et à la prévention des incendies pour les services publics (Province, zones de police) autres que les zones de secours, formation des aspirants policiers, Aide psychologique aux Intervenants ;
- Fourniture d'un programme de gestion de crises à l'attention des services d'intervention (services de secours civils, police, services de la santé publique, services d'appui logistique), des pouvoirs locaux tels que les fonctionnaires en charge de la planification d'urgence et les Autorités communales et provinciales ;
- Travail avec les cellules «Education» et «Prévention» de la police en partenariat avec les Services du Gouverneur ;
- Mise à disposition d'informations et de formations sur le code de la route, la conduite écologique ou défensive, la conduite sous influence, la vitesse, etc... En milieu scolaire, organisation de pistes d'éducation routière, d'habileté, de rallyes cyclistes ou piétons, ainsi que d'informations sur le permis ou sur les cyclos ;
- Transfert des deux écoles de sécurité (Ecole du feu - EPFH et des Secouristes-Ambulanciers - EPSAH) sur le site «Hainaut sécurité» à Bauffe dans les installations du futur Centre de Services, dans le souci évident de dispenser des formations de qualité dans les meilleures conditions de terrain possibles. Fusion des deux écoles EPFH et EPSAH en une seule école de Sécurité civile, afin de développer la meilleure collaboration sur le terrain ;
- Organisation d'une Ecole des Cadets au sein de l'Ecole Provinciale du Feu du Hainaut ;
- Intervention du service d'accompagnement de l'Action sociale dans l'enseignement supérieur en collaboration avec Hainaut Enseignement ;
- Mise en place de la transition du système éducatif à la vie active dans l'enseignement spécialisé ;

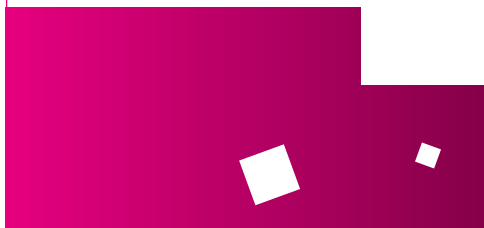


- Inclusion scolaire des enfants en situation de handicap en lien avec le plan d'action du Conseil de l'Europe pour l'inclusion des enfants et des jeunes handicapés ;
- Actions du service SIMMA (dispositif de soutien à l'inclusion des enfants en situation de handicap) en collaboration avec l'AViQ et l'ONE ;
- Actions de sensibilisation au handicap ;
- Accueil et accompagnement destinés aux étudiants à besoins spécifiques qui souhaitent entreprendre des études supérieures ;
- En bibliothèques, promotion du développement des pratiques de lecture suivant le Décret de la FWB du 30/04/2009 notamment par l'organisation d'animations, d'expositions, d'activités diverses visant à sensibiliser à la lecture un public (enfants ou adultes) toujours plus large ;
- Mise en oeuvre d'un catalogue collectif, commun et intégré, des collections des bibliothèques locales du Hainaut donnant un accès plus étendu via le web aux livres et autres ressources présentes en bibliothèques dont un des objectifs est de rechercher de nouveaux publics moins captifs ;
- Concept d'éducation permanente dont l'action inclut le vivre ensemble et la suprématie du collectif sur l'individuel, dans une perspective d'émancipation du citoyen par la culture et d'épanouissement de l'Homme par l'art ;
- Organisation de formations, portant sur des disciplines diverses, artistiques ou davantage axées sur le développement personnel des individus, mettant en évidence leur appartenance à un collectif et pônant le vivre ensemble ;
- Sensibilisation à l'art contemporain en milieu scolaire par le projet «Artiste à la classe», en associant des artistes plasticiens hainuyers ;
- Sensibilisation au cinéma en collaboration avec l'Ecole du Futur, amenant les élèves, après un cursus plus théorique, à réaliser un court métrage ;
- Organisation d'animations, ateliers, master classes et/ou stages créatifs divers (écritures, réalisations plastiques, danses, musique,...) à destination d'un public d'adultes ou d'enfants ;
- Organisation de médiations (animations) diverses autour des expositions proposées par les espaces muséaux et/ou dans les infrastructures culturelles ayant un caractère patrimonial (Grand-Hornu, Maison Losseau) ;
- Collaboration de la Fabrique de Théâtre avec l'Ecole du Futur par la mise à disposition d'infrastructures théâtrales professionnelles et l'encadrement de régisseurs ;
- Collaboration de la Fabrique de Théâtre à la formation de régisseur de spectacles (Ecole de régie) portée par l'enseignement de promotion sociale provincial ;
- Organisation de l'Ecole des Cadres : formation d'animateurs brevetés ;
- Conception des établissements provinciaux (scolaires, formations, ...) comme des supports à l'apprentissage du développement durable ;
- Sensibilisation des plus jeunes (public scolaire-écoles) à la citoyenneté et à l'environnement (500 animations qui ont lieu chaque année dans les écoles de la Province, tous réseaux confondus, à savoir environ 9 000 élèves touchés chaque année) ;
- Sensibilisation à la citoyenneté européenne.

# EMPLOI



- Participation au développement économique notamment au travers des missions et services de soutien et d'accompagnement des TPE/PME et des exploitations agricoles du Hainaut ;
- Participation au développement du tourisme nature, à l'amélioration de l'attractivité et de l'offre touristique d'une région ;
- Organisation d'entreprises de travail adapté ;
- Organisation de cellules d'accueil dans les ETA et du service job coaching de l'action sociale ;
- Participation commune à des événements (ex : Salon «C'est Bon c'est Wallon») notamment via un stand commun de promotion des activités touristiques du Hainaut et des producteurs locaux ;
- Contribution à l'image positive du Hainaut et à l'attractivité du territoire à travers la visibilité des infrastructures culturelles provinciales (BPS22, CID, ML).





# ÉCONOMIE



- Vocation de s'insérer dans une démarche de développement territorial durable ;
- Valorisation des richesses du territoire hainuyer, qu'elles soient agricoles (projet AD-T / plateforme Hainaut Terre de Goûts mettant en avant les producteurs locaux et valorisant les circuits courts), ou plus industrielles (projet Interreg OBS mettant en avant les savoir-faire liés aux métiers de la pierre bleue, soutien du secteur des industries culturelles et créatives...) ;
- Innovation au coeur des projets liés au développement des entreprises (EEN, PROGRES,...) ;
- Gestion et suivi d'une quinzaine de Comités d'accompagnement, légalement obligatoires et définis selon le Code de l'Environnement comme étant des organes de dialogue entre les entreprises, les autorités publiques (SPW - PVL) et la population (riverains) à l'égard d'un projet autorisé. Leur rôle est de permettre l'intégration la plus harmonieuse possible de l'entreprise dans son environnement ;
- Implication dans différents projets liés au développement local, européen et international, que ce soit :
  - via le réseau européen EEN, favorisant les partenariats interentreprises au sein de l'Union européenne (voire même au-delà), facilitant l'accès aux marchés internationaux, mais également en répercutant auprès de l'UE les dysfonctionnements encore bien présents au sein de l'Europe ;
  - via la Cellule Internationale et, notamment, le bureau de représentation à Poltava (Ukraine) favorisant les échanges entre les deux provinces et les partenariats entre entreprises ;
  - via le projet Interreg PROGRES dont la finalité est d'accélérer la croissance des entreprises par la mise en oeuvre d'actions novatrices dans les domaines de la compétitivité transfrontalière et de l'accès au marché international ;
  - via le projet Interreg OBS permettant de valoriser les savoir-faire liés à la pierre bleue de part et d'autre de la frontière ;
  - Via les projets INTERREG «Lyse» et «Elnon» de lutte contre inondations dans les bassins hydrographiques frontaliers ;
  - via la Cellule Mmarchés Publics (accompagnement et formation des TPE/PME) ;
- Programmation par le Centre d'Innovation et de Design lors de la saison culturelle 2018 d'expositions et d'activités diverses y relatives sur la thématique de la décroissance ;
- Mise à disposition d'expertises dans la gestion du réseau viaire communal (supracommunalité) et du patrimoine provincial non bâti de manière à assurer la pérennité et la modernisation des infrastructures de communication et publiques (inventaire du réseau viaire de communes hainuyères - voiries et données patrimoniales - et mise à disposition d'expertises pour qualifier et quantifier l'état de leurs voiries ;
- Stimulation du partenariat inter-entreprises et soutien aux réseaux d'entreprises.

# AGRICULTURE, ALIMENTATION ET CONSOMMATION



- Soutien aux agriculteurs dans le cadre d'une agriculture «raisonnée» ;
- Participation à des projets INTERREG : agroforesterie ;
- Développement d'une filière agroalimentaire durable transfrontalière ;
- Services de promotion des producteurs locaux et de développement des circuits courts alimentaires ;
- Soutien de projets de la grande distribution visant un approvisionnement local ;
- Promotion des petits producteurs (portail «Hainaut Terre de Goûts», participation collective à des foires et salons professionnels) ;
- Expérimentation et conseil aux agriculteurs en matière de :
  - choix variétal pour toutes les grandes cultures ;
  - protection des cultures contre les maladies et les ravageurs ;
  - fertilisation organique et minérale des cultures et amendement des sols ;
  - diversification des productions (viticulture, culture légumière de plein champ, agriculture biologique ;
  - transformation des produits laitiers (fromage, glace).
- Mise à disposition des agriculteurs d'outils informatisés d'aide à la décision dans la lutte raisonnée et efficace contre les maladies des pommes de terre, des céréales et contre les ravageurs des grandes cultures tout en préservant, dans toute la mesure du possible, l'environnement ;
- Développement d'une agriculture de précision ;
- Accompagnement des producteurs bio ;
- Conseils aux citoyens et plus spécifiquement aux agriculteurs, horticulteurs, maraîchers et jardiniers sur tous les aspects relatifs à la fertilité des sols et à leur conservation ainsi que sur toutes les techniques de production végétale raisonnée, durable ou biologique ;
- Services d'accompagnement et d'encadrement des exploitations agricoles notamment au travers de l'aide au développement de projets de production agricole ;
- Services de promotion des producteurs locaux et de développement des circuits-courts alimentaires ;
- Participation au projet INTERREG V «Filière AD-T» qui agit sur l'offre et la demande de produits alimentaires, en visant d'une part le développement des productions belges et françaises, et, d'autre part, le développement d'une consommation durable (en circuits courts) ;
- Activités expérimentales et pédagogiques s'inscrivant dans l'esprit de promouvoir une agriculture et une horticulture durables, tant sur les plans biologiques qu'économiques et dans le respect du citoyen et de l'environnement ;
- Réalisation d'un contrôle préventif relatif à l'hygiène et à la sécurité alimentaire au niveau des écoles communales en vue de l'élaboration d'un guide reprenant des conseils pratiques pour respecter la législation alimentaire en vigueur ;



- Actions en faveur d'une alimentation équilibrée favorable à la santé (nutrition), mais plus largement une alimentation plus durable qui prend en compte l'ensemble des déterminants du système alimentaire qui ont un impact sur la santé ;
- Développement de projets territoriaux d'alimentation durable inclusive (accessible à tous) - projet INTERREG AD-in ;
- Orientation vers une alimentation saine et durable adaptée aux sportifs ;
- Projet Proxial : mise en place d'une méthodologie de concertation, de formation, d'information et de réseaux d'échanges et d'actions concrètes en classe et en cuisine afin de tendre vers une alimentation particulièrement saine et responsable au sein des établissements scolaires de la Province de Hainaut ;
- Orientation vers une cuisine saine, équilibrée, adaptée aux enfants et aux sportifs via la Régie Mess Hébergement et au sein des écoles d'enseignement spécialisé et des structures d'hébergement du secteur social.

**La Province de Hainaut** soutient financièrement et accompagne plusieurs communes dans le cadre de cet enjeu de l'agriculture, d'alimentation et de consommation.

**Projet :** «Itinérance : Slow Food et Slow Culture» des commune de Silly et Enghien.

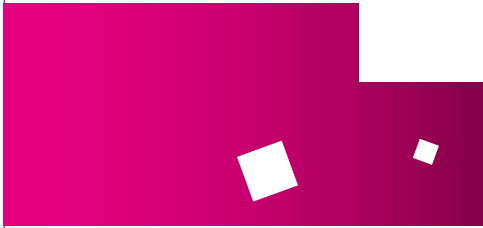
**Objectifs :**

- Aller à la rencontre des citoyens sur leurs lieux de vie pour faire connaître les actions menées par la commune, la Province et les associations partenaires en matière de culture, d'alimentation, d'éducation à la santé, d'économie locale et de mise en valeur du patrimoine, tout en faisant renaître la vie sociale et culturelle dans les villages et les quartiers.

# ENERGIE ET CLIMAT



- En externe, accompagnement des communes dans le cadre des appels à projets POLLEC (Wallonie) : réalisation de plans d'actions en faveur de l'énergie durable et du climat (PAE-DC) et accompagnement dans leur mise en œuvre. La Province de Hainaut a été reconnue comme coordinateur territorial dans le cadre de la Convention des Maires au niveau européen (Energie, Climat) ;
- En interne, conception de bâtiments énergétiquement performants et recours aux énergies renouvelables dans les bâtiments provinciaux ;
- Intégration de critères de durabilité dans les marchés publics ;
- Utilisation rationnelle de l'énergie et de l'eau, conception durable des bâtiments, recyclage des matériaux et déchets de construction ;
- Intégration des clauses de développement durable dans les cahiers des charges des marchés publics provinciaux ;
- Développement d'Ecoteams dans les institutions ;
- Aux Voies d'Eau du Hainaut, mise en place d'un service de location de vélos pour :
  - une redynamisation touristique ;
  - une réappropriation citoyenne du canal ;
  - une introduction de la mobilité douce sur le halage.
- Mise en place aux Voies d'Eau du Hainaut d'un service location de bateaux électriques en vue de naviguer «proprement» (remplacement des carburants par des énergies renouvelables, construction, équipement et propulsion de bateaux plus écologiques,...) ;
- Actions en faveur du développement durable, au sein des écoles d'enseignement spécialisé et des structures d'accueil et d'hébergement, et des services d'aide en milieu de vie de l'action sociale ;
- Mise en place d'«Agenda 21» pour les écoles ;
- Mise en œuvre d'actions limitant dans la mesure du possible les inondations par débordement. Celles-ci consistent à mettre en place des mesures préventives telles que :
  - entretien des cours d'eau, étude de la problématique des inondations et propositions de mesures nécessaires pour y palier (NAQIA) ;
  - conseil de dispositifs d'infiltration et de tamponnement des eaux de surface (via des avis et autorisations sur les permis d'urbanisme entraînant une imperméabilisation des sols) ;
  - développement d'un système d'alerte en cas de crue des cours d'eau (SAPHIR – AQUALIM) ;
  - conseil en pratiques agricoles pouvant limiter le ruissellement et diminuer les coulées boueuses vers les cours d'eau ;
  - préservation des zones inondables le long des cours d'eau ;
  - élaboration de programmes de gestion intégrée des cours d'eau (PARIS) ;



- inventaire des ouvrages d'arts et voûtements ;
  - mise à disposition d'expertises dans la gestion des cours d'eau non navigables de 3<sup>ème</sup> catégorie ;
  - participation au cofinancement européen Life BELINI de lutte contre les inondations et de mesures écosystémiques dans le bassin de la Senne.
- Actions développées dans les thématiques alimentation, eau, éducation et mobilité douce (Bouger en Hainaut) ;
- Participation au groupe sectoriel énergie durable de la Commission européenne.

**La Province de Hainaut** soutient financièrement et accompagne plusieurs communes dans le cadre de cet enjeu énergie et climat.

**Projet :** «Un arbre pour la Wallonie Picarde» des communes Beloeil, Bernissart (50%), Brugeslette, Brunehaut, Chièvres, Comines-Warneton, Estaimpuis, Flobecq, Leuze-en-Hainaut, Péruwelz, Rumes (20%), Tournai.

**Objectifs :**

- Activer et fédérer l'ensemble des 23 communes du territoire dans un projet commun : planter un arbre par habitant à l'horizon 2025. 350 000 arbres plantés en 2025.

# ENVIRONNEMENT ET RESSOURCES



## Eau

- Appui aussi bien dans la réflexion que dans la mise en place de projets concrets avec pour finalité la promotion d'une eau saine accessible à tous, sur les territoires (communes, quartiers...) mais aussi dans les milieux de vie (crèches, écoles, milieux associatifs, culturels, sportifs...) et plus concrètement :
  - sensibilisation à l'eau via différentes thématiques (l'alimentation, l'activité physique...);
  - action en faveur de l'importance de l'eau pour la santé (seule boisson indispensable) lors d'animations ou d'événements organisés sur les thèmes de l'alimentation et de l'activité physique ;
  - action pour une accessibilité accrue à l'eau dans tous les bâtiments et lieux publics (écoles, administrations, plaines de jeux, parcs, infrastructures sportives...).
- Contribution à la gestion durable des ressources en eau par la promotion auprès des agriculteurs d'un usage raisonné et optimisé des engrais azotés, potassiques, phosphatés et organiques, par la pratique des cultures piège à nitrates ;
- Actions menées dans le cadre de la mission légale de gestion des cours d'eau non navigables de 2<sup>ème</sup> catégorie :
  - protection des personnes et des biens ;
  - amélioration de la qualité écologique : mise en œuvre d'un programme de mesures favorisant l'hydromorphologie, la conservation et le développement de la biodiversité ;
  - rétablissement de la continuité écologique et hydraulique.
- Maintien d'un environnement sain et amélioration du cadre de vie des citoyens hainuyers, par toute une série d'analyses des eaux telles que :
  - analyses de contrôle des eaux de rejet prévues par la réglementation pour l'établissement de la taxe sur les eaux de rejet industrielles ;
  - évaluation de la qualité des eaux de surface ;
  - détermination de la conformité des eaux entrant dans la fabrication de denrées alimentaires ;
  - contrôle de la potabilité des eaux de consommation ;
  - contrôle du respect des normes des eaux de piscine ;
  - lutte contre l'érosion des terres arables par des pratiques phytotechniques et de travail de sol adaptées ;
  - promotion de diverses pratiques agricoles permettant d'améliorer la gestion et la qualité de l'eau ;
- Actions de sensibilisation sur la thématique de l'eau, en lien avec l'environnement, l'agriculture et le développement économique.
 

Concrètement :

  - animation scolaire «L'eau ressource précieuse» : pour les enfants de 3 - 4<sup>èmes</sup> primaires, importance de l'eau sur notre planète (notamment l'ancienneté et l'omniprésence de l'eau, son caractère indispensable à la vie). Réflexions sur les actions et comportements à adopter dans la vie quotidienne pour une gestion durable de l'eau ;

- intégration de mares et de points d'eau dans les projets proposés dans le cadre de l'aide aux communes en matière d'aménagements urbains ;
- utilisation de l'expérience acquise auprès des exploitations agricoles faisant l'objet de tests au profit des communes dans le projet INTERREG V France - Wallonie - Vlaanderen Transagro Forest.
- Soutien aux différents Contrats de Rivières (aides financières - indirectes aux pouvoirs locaux) destiné à renforcer son rôle /sa position en la matière, d'information et de sensibilisation et ce, de manière intégrée et concertée ;
- Organisation d'un dialogue entre les différents acteurs de l'eau (en ce compris internes), concertation-accompagnement (table ronde), et ce, dans le respect de leurs missions respectives avec la participation active du SPW ;
- Placement de citernes d'eau de pluie et sensibilisation à l'utilisation rationnelle de l'eau dans les institutions provinciales : détection de fuites, relevés de compteurs, placement d'appareils sanitaires économes, etc...

## **Environnement, biodiversité**

- Actions en faveur des arbres remarquables, de la biodiversité (projet Interreg Tous Ecocitoyens...);
- Diffusion d'informations sur les matières qui touchent à l'environnement au sens large et si besoin vulgarisation (conseils – informations généralistes) ainsi que mise en place d'actions (pilotes ou classiques) en faveur de la préservation et de la restauration des habitats et de la biodiversité ;
- Contribution au projet INTERREG TEC : l'objectif étant d'associer les habitants à la sauvegarde et l'accroissement de la biodiversité à long terme dans la région transfrontalière franco-belge ;
- Soutien aux différents Parcs Naturels du Hainaut via une aide financière ;
- Information, sensibilisation et facilitation du dialogue entre les différents acteurs de l'eau (en ce compris internes) ;
- Analyse de dossiers, avis et aide à la décision dans le cadre de la loi du 12 juillet 1973 sur la conservation de la nature (avis du collège provincial relatif aux réserves naturelles – consultation des PVL) ;
- Mise en valeur du patrimoine naturel, de la biodiversité et des paysages/habitats de la Province de Hainaut au travers d'actions, de publications et/ou le soutien de projets et d'actions ;
- Participation à la protection et la valorisation des espaces naturels et des ressources en eau, à travers l'identification des habitats et tout autre élément susceptible de favoriser le développement de la biodiversité (notamment projet INTERREG V France-Wallonie-Vlaanderen «TEC - Tous eco-citoyens»);
- Zéro phyto ;
- Projets Maya.

## **Sol**

- Analyses de sol sur le territoire hennuyer, dans les exploitations agricoles et horticoles ainsi que dans les jardins :
  - veille permanente sur l'évolution de la fertilité des sols et, en fonction des observations réalisées ;
  - évolution des conseils aux agriculteurs en matière de fertilisation des cultures et d'amendement des sols ;
  - outil de diagnostic et de gestion de la qualité des sols à moyen et long termes à destination des agriculteurs.
- Encouragement des pratiques culturales antiérosives telles que le cloisonnement des buttes en culture de pommes de terre et de carottes et la gestion de l'interculture ;
- Mise en place d'une plate-forme de démonstration des mesures agrienvironnementales telles que bandes fleuries, cultures favorables à la petite faune, bandes refuge et nourricières pour la petite faune, bandes à fleurs des près, suivi des populations des insectes

- auxiliaires ou ravageurs des cultures en bandes fleuries ;
- Organisation du Prix Hainaut Horizon, le prix du développement durable en Hainaut ;
- Accompagnement des pouvoirs locaux dans la gestion de leur patrimoine arboré (recensement, analyses phyto-sanitaires...) et dans l'aménagement de leurs espaces publics en vue de l'obtention de subventions.

## Air

- Analyse de la qualité de l'air et des pollutions intérieures ;
- Détection du radon dans les habitations.

**La Province de Hainaut** soutient financièrement et accompagne plusieurs communes dans le cadre de cet enjeu Environnement et Ressources.

**Projet : «Fauchage durable».**

**Objectifs :**

Gérer de manière différenciée les bords de routes et les espaces verts publics «ciblés» des communes du Parc des Hauts-Pays (cimetières, square, parcs) :

- répondre aux objectifs «0 pesticides» de 2019 ;
- réduire le temps d'intervention des agents communaux ;
- former les ouvriers et les techniciens à la gestion différenciée.



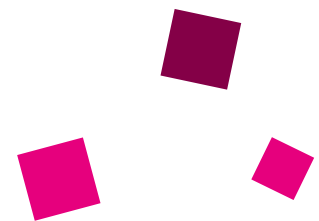


# CONVERGENCE AVEC LES ACTIVITÉS HORS HAINAUT POUR UNE SOCIÉTÉ PLUS OUVERTE SUR LE MONDE



- Nombreux projets de coopération internationale visant à réduire la pauvreté dans les pays partenaires ainsi qu'en Hainaut :
  - entre 20 et 30 projets pluriannuels et ponctuels qui sont menés ou simplement soutenus annuellement, ayant trait à la culture, à l'éducation et la formation ou à l'intégration des personnes porteuses de handicap, à destination des populations et catégories socio-professionnelles marginalisées (artistes, jeunes, personnes handicapées, dans les pays partenaires suivants : la Palestine, le Maroc et la Tunisie, l'espace européen et certains pays d'Afrique sub-saharienne.
  - exemples horizon 2022/2023 :
    - Mise en œuvre d'un grand projet intitulé «Plateforme de développement interculturel Hainaut-Essaouira» visant la création de spectacles communs et l'échange de dizaine d'artistes belges et marocains ;
    - Participation au projet «Passerelle des Arts du feu» dont l'objectif est l'échange de 80 formateurs, artistes et apprenants en arts du feu entre le Hainaut et le Gouvernorat de Nabeul en Tunisie afin de réaliser des workshops et mettre en valeur le patrimoine de chaque pays ;
    - Participation à la création d'un centre de formation professionnelle en hôtellerie à Ramallah grâce à l'appui et l'expertise de plusieurs institutions provinciales ;
    - Développement d'une section «Techniques multimédias» intégrée aux programmes du Beit Jala Vocational Training Center ;
- Pilotage du développement d'une plate-forme hainuyère de coopération internationale visant à soutenir les acteurs de la solidarité internationale sur le territoire hainuyer dans leurs projets notamment par l'organisation de formations et le partage en réseau d'informations clé dans le domaine
- Participation active au projet «Annoncer la couleur en Hainaut» suivant les axes de travail et plans d'actions donnés par la CTB (Coopération Technique Belge : dans le cadre de l'action d'éducation permanente orientée vers l'acquisition de la citoyenneté mondiale, inciter et former les enseignants, éducateurs et de manière générale les équipes éducatives et les bibliothécaires à aborder la citoyenneté mondiale, à la développer dans les pratiques scolaires
- Mise en place au sein de l'action sociale du plan d'action du Conseil de l'Europe pour les personnes handicapées au travers :
  - De l'éducation (enseignement spécialisé) ;
  - De la transition du système éducatif à la vie active (enseignement spécialisé, structures d'accueil et d'hébergement, services d'aide en milieu de vie,...)

- de la citoyenneté active et la participation (enseignement spécialisé, structures d'accueil et d'hébergement, services d'aide en milieu de vie, Hainaut Seniors,...) ;
  - de la protection contre les abus et les mauvais traitements (action sociale, cellule violence homme-femme) ;
  - des changements de mentalités et sensibilisation (SAPASH, SAPEPS) ;
  - du renforcement de l'utilisation des technologies, en particulier de l'informatique et des communications, pour promouvoir l'autonomisation des personnes fragilisées (Hainaut seniors, enseignement spécialisé, Hainaut doc).
- Gestion de fonds INTERREG qui permettent de développer l'offre de services provinciaux à destination des citoyens, des entreprises et des communes du Hainaut, en proposant des nouvelles actions (aides au développement transfrontalier), et sur l'ensemble de la zone frontalière franco-belge ;
  - Accompagnement des entreprises dans leur développement international avec le soutien de l'Agence Wallonne à l'Exportation ;
  - Renforcement des coopérations scientifiques et techniques avec plusieurs provinces rurales chinoises s'accompagnant d'un transfert mutuel de compétences dans le domaine des outils à la décision pour les producteurs de pommes de terre et de céréales ;
  - Élaboration de la cartographie des réseaux cyclables (pistes cyclables, RAVeL, réseaux PN) afin d'orienter les projets des communes et garantir une cohérence entre les communes mais aussi avec les territoires voisins ;
  - Participation au Projet INTERREG «Route Stevenson» (reconnue Itinéraire culturel européen) dans le cadre de la valorisation du tourisme culturel comme vecteur de développement durable.



# UNE FEUILLE DE ROUTE JUSQUE 2024

Partant du fait que la raison d'être de la Province est de répondre aux **besoins de sa population**, tout en tenant compte du contexte institutionnel mouvant et en s'inscrivant dans la responsabilité sociétale, la Province, **dans le cadre de ses compétences actuelles, se positionne pour apporter des réponses aux enjeux identifiés, ceci en lien avec les objectifs de développement (O.D.D.)** durable définis par l'ONU pour parvenir à un avenir meilleur et plus durable pour tou(te)s. Et répondre ainsi aux défis mondiaux, notamment ceux liés à la pauvreté, aux inégalités, au climat, à la dégradation de l'environnement, à la prospérité, à la paix et à la justice.

La Province de Hainaut, en effet, par la connaissance de ses **spécificités territoriales** et par son expertise auprès de toutes les parties prenantes, représente une plus-value utile à la réalisation de ces objectifs de développement durable. Dès lors, toutes les Institutions provinciales peuvent s'impliquer, s'investir et se mobiliser en ce sens au service de la population hainuyère dans le cadre d'une perspective mondiale.

En effet, les divers métiers de la Province sont tous en lien avec le développement durable. De manière clairement évidente, l'enseignement provincial et l'institut provincial de formation sont concernés par l'éducation de qualité, la DGAS par le bien-être, l'OSH par la santé... Cette relation claire ne doit pas occulter celles qui a priori le sont moins. Ainsi la culture joue un rôle important avec la lutte contre les inégalités (entre genres et en général), avec l'éducation, les villes et communautés durables, le bien-être, la promotion de partenariats pour la réalisation des objectifs...

Tout comme Hainaut Enseignement, l'Institut Provincial de Formation du Hainaut (IPFH), la Direction Générale de l'Action Sociale (DGAS), Hainaut Sport (HS), Hainaut Développement Territorial (HDT) (y inclus l'Observatoire de la Santé du Hainaut (OSH)), Hainaut Culture Tourisme (HCT) et les services internes concourent à plusieurs objectifs de développement durable en apparence parfois moins liés à leurs activités.

Le Plan ADhésioN 3.0 est constitué :

- De **processus** qui correspondent aux missions de la Province de Hainaut
- De **projets d'amélioration** qui visent à rendre plus performant encore les processus existants
- De **projets d'innovation** qui visent à développer de nouvelles activités dans l'intérêt des usagers

Certains projets n'ont pas été finalisés dans le cadre d'ADN 2.0 et sont repris dans ADN 3.0. D'autres en revanche sont tout à fait innovants.

Les projets qui ont abouti et qui sont entrés dans l'activité quotidienne des institutions sont devenus des processus.

Les projets peuvent être propres à une institution ou transversaux.

Afin de vérifier le bon fonctionnement des processus et l'avancement des projets, des indicateurs sont recueillis par les institutions à échéances régulières et les résultats sont transmis aux Hauts Fonctionnaires et aux autorités politiques. Les projets sont déclinés en étapes dont la réalisation est également vérifiée.

Les processus et projets sont repris dans le tableau suivant. Ils se rapportent tous aux axes stratégiques de la Province de Hainaut et pour les projets aux Objectifs de Développement Durables définis par l'ONU.

## AXE STRATEGIQUE 1 - Positionnement du rôle de la Province

OS.1.1 / Attentes du citoyen		OO.1.1.1/Actions utiles aux citoyens		Lien avec les objectifs de développement durable/RSE	
AIP	Services d'appui provinciaux	Coordonner les contrats de gestion conclus entre la Province de Hainaut et les organismes para-provinciaux		Processus global	
DG	Services d'appui provinciaux	Gestion des droits à la vie privée des personnes		Projet	Innovation
DGAS	Action sociale	Renforcement de l'utilisation des technologies de l'informatique et de la communication pour promouvoir l'autonomisation des personnes fragilisées		Projet	Innovation
DGAS	Action sociale	Développement de l'alimentation saine et durable au niveau de l'enseignement spécialisé		Projet	Innovation
DGAS	Action sociale	Photographie de la réalité des + de 55 ans en Province de Hainaut en tenant compte de la spécificité du territoire		Projet	Innovation
DGAS	Action sociale	Etudes des subsides et aides à l'accessibilité à destination du public et des administrations dans le secteur seniors et du handicap		Projet	Innovation
DGAS	Action sociale	Labellisation Handycity		Projet	Innovation
DGAS	Action sociale	Réflexion sur la Maison du Hainaut		Projet	Innovation
DGAS	Action sociale	Création d'une base de données statistiques relatives au handicap		Projet	Innovation
DGAS	Action sociale	Renforcement, développement et soutien des actions visant à sensibiliser la population et à démystifier le handicap		Projet	Amélioration
DGAS	Action sociale	Renforcement des politiques menées par la cellule en ce qui concerne la violence, l'égalité,...		Projet	Amélioration
DGAS	Action sociale	Organisation d'activités contribuant à changer le regard sur le handicap		Processus global	
DGAS	Action sociale	Accompagnement d'étudiants à besoins spécifiques dans l'enseignement provincial supérieur et de promotion sociale		Processus global	
DGAS	Action sociale	Coordination des structures Hainaut Seniors		Processus global	
DGAS	Action sociale	Coordination des cellules violences faites aux femmes et égalité hommes-femmes		Processus global	
HCT	Culture / Tourisme	Soutien à la création		Processus global	
HCT	Culture / Tourisme	Développement de la diffusion		Processus global	
HCT	Culture / Tourisme	Education permanente – Médiation culturelle et artistique		Processus global	
HCT	Culture / Tourisme	Encouragement aux initiatives des porteurs de projets culturels hainuyers en soutien aux dynamiques culturelles locales		Processus global	
		Inégalités réduites		Processus global	

## AXE STRATEGIQUE 1 - Positionnement du rôle de la Province

HCT	CULTURE	Culture / Tourisme	Développement de la lecture en Hainaut	Education de Qualité	Processus global	
HCT	CULTURE	Culture / Tourisme	Collaboration avec l'enseignement	Education de Qualité	Processus global	
HCT	CULTURE	Culture / Tourisme	BPS22	Education de Qualité	Processus global	
HCT	CULTURE	Culture / Tourisme	GRAND HORNU	Industrie, innovation et infrastructure	Processus global	
HCT	CULTURE	Culture / Tourisme	Poursuivre l'aménagement du Gazomètre en tant que Bibliothèque	Industrie, innovation et infrastructure	Projet	Amélioration
HCT	CULTURE	Culture / Tourisme	Poursuite de la mise en oeuvre du catalogue collectif informatisé des collections des bibliothèques	Education de Qualité	Projet	Amélioration
HCT	CULTURE	Culture / Tourisme	Pôle de soutien à la création émergente	Bonne santé et bien-être	Projet	Innovation
HCT	CULTURE	Culture / Tourisme	Cellule Hainaut démocratie et citoyenneté	Education de Qualité	Projet	Innovation
HCT	CULTURE	Culture / Tourisme	Collaboration entre la Bibliothèque Langlois et la Hte Ecole de Charleroi ds le cadre du Campus des sciences, des arts et des métiers	Education de Qualité	Projet	Innovation
HCT	CULTURE	Culture / Tourisme	Numerique au service de la relation entre culture, soin, et lien social	Bonne santé et bien-être	Projet	Innovation
HCT	CULTURE	Culture / Tourisme	Valorisation du site du Grand Hornu conformément au plan de gestion de l'UNESCO	Industrie, innovation et infrastructure	Projet	Innovation
HCT	TOURISME	Culture / Tourisme	Création d'un portail touristique professionnel contenant l'ensemble des ressources pour les opérateurs touristiques	Travail décent et croissance économique	Projet	Innovation
HCT	TOURISME	Culture / Tourisme	Maintenance des réseaux "points-noeuds hainuyers"	Bonne santé et bien-être	Projet	Innovation
HCT	TOURISME	Culture / Tourisme	Organisation de randonnées à vélo sur les "points-noeuds"	Bonne santé et bien-être	Projet	Innovation
HDT	CREPA	Eco-développement	Réalisation des missions du CREPA et du CARAH ASBL telles que décrites dans les objectifs	Management interne	Processus global	
HDT	CREPA	Eco-développement	Communication externe et interne	Villes et communautés durables	Projet	Amélioration
HDT	CREPA	Eco-développement	Missions d'expertises techniques et des projets de recherche appliquée dans les domaines de la forêt, de l'environnement biologique et de la nature	Vie terrestre	Processus global	
HDT	CREPA	Eco-développement	Fourniture aux exploitations agricoles d'un ensemble de services et d'informations dans les domaines économique, administratif et de gestion	Travail décent et croissance économique	Processus global	
HDT	CREPA	Eco-développement	Mise en place et organisation des formations dans les secteurs agricoles, horticoles, agroalimentaires et environnementaux	Education de Qualité	Processus global	
HDT	CREPA	Eco-développement	Développement des activités d'audits et de certification dans le cadre de l'OCI	Consommation et production responsables	Processus global	
HDT	CREPA	Eco-développement	Poursuite des activités hors expérimentation de la ferme expérimentale et pédagogique	Education de Qualité	Processus global	

## AXE STRATEGIQUE 1 - Positionnement du rôle de la Province

HDT	CREPA	Eco-développement	Pérennisation des activités de recherche appliquée dans les domaines agronomique, biologique et biotechnologique au sein de l'institution	Consommation et production responsables	Processus global	
HDT	HD	Eco-développement	Fournir des services aux agriculteurs et entreprises agroalimentaires	Consommation et production responsables	Processus global	
HDT	HD	Eco-développement	Fournir des services aux citoyens	Paix, justice et institutions efficaces	Processus global	
HDT	HD	Eco-développement	Fournir des services aux écoles	Education de Qualité	Processus global	
HDT	HD	Eco-développement	HDT Eau	Eau propre et assainissement	Projet	Innovation
HDT	HIT	Eco-développement	Collaboration aux travaux du patrimoine provincial non bâti	Eau propre et assainissement	Processus global	
HDT	HIT	Eco-développement	NAQJA	Lutte contre les changements climatiques	Processus global	
HDT	HIT	Eco-développement	Voirie communale - Décret du 06/02/2014	Industrie, innovation et infrastructure	Processus global	
HDT	HIT	Eco-développement	Acquisition de données par drone	Industrie, innovation et infrastructure	Projet	Innovation
HDT	HVS	Eco-développement	Etude et analyse des pollutions intérieures (LPI)	Bonne santé et bien-être	Processus global	
HDT	HVS	Eco-développement	Analyses des moisissures dans les bâtiments.	Bonne santé et bien-être	Processus global	
HDT	HVS	Eco-développement	Laboratoire Radon	Bonne santé et bien-être	Processus global	
HDT	HVS	Eco-développement	Aide à la mise en place d'un système d'autocontrôle assoupli au sein des cuisines de collectivité provinciales (AM 22-03-2013)	Bonne santé et bien-être	Projet	Innovation
HDT	HVS	Eco-développement	Développement d'outils d'Aide à la Décision relatifs à la qualité de l'Air Intérieur dans les Habitations (Projet AD'AIR à la maison)	Villes et communautés durables	Projet	Innovation
HDT	HVS	Eco-développement	Développement d'un kit de diagnostic des pollutions intérieures	Bonne santé et bien-être	Projet	Amélioration
HDT	HVS	Eco-développement	Centre technologique au service de l'enseignement provincial	Education de Qualité	Projet	Innovation
HDT	HVS	Eco-développement	Evaluation de la Qualité de l'Air Intérieur dans les écoles communales et provinciales (Province de Hainaut) – Proposition de labellisation des écoles	Bonne santé et bien-être	Projet	Amélioration
HDT	HVS	Eco-développement	Mise en place d'un service d'expertise pour la réalisation de plan de gestion par rapport au risque légionelles	Bonne santé et bien-être	Projet	Amélioration
HDT	OSH	Eco-développement	Promotion d'une alimentation équilibrée, durable et accessible à tou(te)s: MANGER	Faim zéro	Processus global	
HDT	OSH	Eco-développement	Promotion d'une activité physique douce et régulière: BOUGER	Bonne santé et bien-être	Processus global	
HDT	OSH	Eco-développement	Promotion d'un air sain et de qualité: RESPIRER	Bonne santé et bien-être	Processus global	

## AXE STRATEGIQUE 1 - Positionnement du rôle de la Province

HDT	OSH	Eco-développement	Promotion du bien-être pour la santé de tou(te)s: MIEUX VIVRE	Bonne santé et bien-être	Processus global	
HDT	OSH	Eco-développement	Alimentation Durable Inclusive (INTERREG V AD-In)	Faim zéro	Projet	Innovation
HDT	OSH	Eco-développement	Promotion d'environnements sans tabac pour les populations vulnérables en Hainaut	Bonne santé et bien-être	Projet	Innovation
HDT	OSH	Eco-développement	Education pour la santé : réalisation d'une nouvelle exposition itinérante	Bonne santé et bien-être	Projet	Innovation
HDT	OSH	Eco-développement	Génération sans tabac	Bonne santé et bien-être	Projet	Amélioration
HDT	OSH	Eco-développement	Accompagnement du bien vieillir	Bonne santé et bien-être	Projet	Amélioration
HE	Haute école Condorcet	Transversalité	Maintien et développement des activités de recherche appliquée et des services à la collectivité au sein de la HEPH-Condorcet	Industrie, innovation et infrastructure	Processus global	
HE	Haute école Condorcet	Transversalité	Renforcement de l'internationalisation des activités d'enseignement	Education de Qualité	Processus global	
HE	Haute école Condorcet	Enseignement / Formation	Elaboration et déploiement d'un plan stratégique pour la HEPH Condorcet	Education de Qualité	Processus global	
HE	Haute école Condorcet	Enseignement / Formation	Déploiement de notre enseignement supérieur en campus	Education de Qualité	Projet	Amélioration
HE	Haute école Condorcet	Enseignement / Formation	Développement de l'offre d'enseignement supérieur	Education de Qualité	Projet	Amélioration
HE	Haute école Condorcet	Enseignement / Formation	Développement de centres d'excellence dans l'enseignement supérieur	Education de Qualité	Projet	Amélioration
HE	Haute école Condorcet	Enseignement / Formation	Stimulation de l'apprentissage d'une seconde langue et organisation d'activités/séjours linguistiques	Education de Qualité	Projet	Amélioration
HE	HE	Enseignement / Formation	Administration de l'enseignement	Education de Qualité	Processus global	
HE	HE	Enseignement / Formation	Représentation du Pouvoir Organisateur	Education de Qualité	Processus global	
HE	HE	Enseignement / Formation	Vie des institutions	Education de Qualité	Processus global	
HE	HE	Enseignement / Formation	Encadrer les équipes pédagogiques dans l'élaboration de leur plan de pilotage et suivre les contrats d'objectifs	Education de Qualité	Projet	Amélioration
HE	HE	Enseignement / Formation	Collaboration	Education de Qualité	Projet	Innovation
HE	HE	Enseignement / Formation	Aménagement raisonnable	Education de Qualité	Projet	Innovation
HE	HE	Enseignement / Formation	Test et déploiement de l'application ENVOL	Education de Qualité	Projet	Innovation
HE	HE	Enseignement / Formation	Assemblée des jeunes	Education de Qualité	Projet	Innovation

## AXE STRATEGIQUE 1 - Positionnement du rôle de la Province

HE	HE	Enseignement / Formation	Système de management de développement durable dans nos établissements	Education de Qualité	Projet	Innovation
HE	HE	Enseignement / Formation	Ecole orientante	Education de Qualité	Projet	Amélioration
HE	HE	Enseignement / Formation	Reprise d'établissement	Education de Qualité	Projet	Innovation
HE	HE	Enseignement / Formation	Développer la cité des métiers	Education de Qualité	Projet	Innovation
HE	HE	Enseignement / Formation	Développer les cités de l'industrie et de la construction	Education de Qualité	Projet	Innovation
HE	HE	Enseignement / Formation	Améliorer la visibilité de l'enseignement provincial	Education de Qualité	Projet	Innovation
HE	HE	Enseignement / Formation	Soutenir les actions de mobilité internationale des enseignants, des élèves et des étudiants	Education de Qualité	Projet	Innovation
HE	HE	Enseignement / Formation	Rapprocher l'enseignement supérieur de promotion sociale et la Haute Ecole : restructuration de l'enseignement supérieur provincial	Education de Qualité	Projet	Amélioration
HE	HE	Enseignement / Formation	Poursuivre le développement du campus numérique et le déploiement des nouvelles technologies à usage pédagogique	Education de Qualité	Projet	Innovation
HE	HE	Enseignement / Formation	Intensifier la politique inclusive dans notre enseignement et renforcer ainsi l'image d'un enseignement provincial pour tous	Education de Qualité	Projet	Innovation
HE	HE	Enseignement / Formation	Proxial : Mise en place d'une alimentation durable dans l'ensemble des établissements scolaires de la Province de Hainaut	Education de Qualité	Projet	Innovation
HE	HE	Enseignement / Formation	Aborder le développement durable à travers l'art et les outils de communication	Education de Qualité	Projet	Innovation
HE	HE	Enseignement / Formation	Zones refuges pour la biodiversité	Education de Qualité	Projet	Innovation
HE	HE	Enseignement / Formation	Mise en place d'un dispositif de remédiation	Education de Qualité	Projet	Innovation
HE	HE	Enseignement / Formation	Actions pédagogiques durables	Education de Qualité	Projet	Innovation
HGP	HGP	Services d'appui provinciaux	Gestions administrative et législative du patrimoine provincial	Paix, justice et institutions efficaces	Processus global	
HS	HS	Sport	Organisation d'actions sportives en vue de l'intégration des personnes porteuses de handicap	Bonne santé et bien-être	Processus global	
HS	HS	Sport	Organisation d'activités sportives dans le cadre du sport pour tous	Bonne santé et bien-être	Processus global	
HS	HS	Sport	Organisation de manifestations sportives	Bonne santé et bien-être	Processus global	
HS	HS	Sport	Partenariats	Partenariats pour la réalisation des objectifs	Processus global	
HS	HS	Sport	Mise à disposition des infrastructures	Bonne santé et bien-être	Processus global	



## AXE STRATEGIQUE 1 - Positionnement du rôle de la Province

HS	HS	Sport	Assurer la logistique du Mess et des hébergements	Bonne santé et bien-être	Processus global	
HS	HS	Sport	Sport sur ordonnance	Bonne santé et bien-être	Projet	Innovation
HS	HS	Sport	Planification d'un projet visant à diminuer la sédentarité	Bonne santé et bien-être	Projet	Amélioration
HS	HS	Sport	Création d'un parcours Santé sur le site d'Havré	Bonne santé et bien-être	Projet	Innovation
IPFH	IPFH	Enseignement / Formation	Organisation des formations APPH.	Education de Qualité	Processus global	
IPFH	IPFH	Enseignement / Formation	Ecoute des parties intéressées.	Education de Qualité	Processus global	
IPFH	IPFH	Enseignement / Formation	Organisation des formations en vue de l'obtention d'un brevet, d'un certificat ou d'une attestation.	Education de Qualité	Processus global	
IPFH	IPFH	Enseignement / Formation	Organisation de missions (autres que les formations) définies par l'Arrêté Royal du 18/11/2015	Education de Qualité	Processus global	
IPFH	IPFH	Enseignement / Formation	Réforme des formations MSI	Education de Qualité	Projet	Amélioration
IPFH	IPFH	Enseignement / Formation	Maintien des agréments des filières	Education de Qualité	Processus global	
IPFH	IPFH	Enseignement / Formation	Rénovation de la cuisine de l'IPFH	Bonne santé et bien-être	Projet	Amélioration
IPFH	IPFH	Enseignement / Formation	Création d'un Centre de Sécurité multidisciplinaire hainuyer sur le site de Ghlin.	Industrie, innovation et infrastructure	Projet	Innovation
IPFH	IPFH	Enseignement / Formation	Transfert des écoles du Feu et des Secouristes-Ambulanciers sur le site de Hainaut-Sécurité	<b>Partenariats pour la réalisation des objectifs</b>	Projet	Amélioration
IPFH	IPFH	Enseignement / Formation	Organisations des formations transversales et multidisciplinaires du Centre Expert'crise.	Education de Qualité	Processus global	
IPFH	IPFH	Enseignement / Formation	Formation véhicule prioritaire pour les filières sécuritaires.	Education de Qualité	Projet	Innovation
STS	RE	Transversalité	Organiser des voyages spécialisés de groupe pour des écoles, séniors, associations et personnes handicapées encadrées dans institutions provinciales	Inégalités réduites	Processus global	
STS	RE	Transversalité	Adapter qualitativement et quantitativement notre offre de services de voyage pour rencontrer davantage les besoins des institutions et services provinciaux.	Inégalités réduites	Projet	Amélioration
STS	RE	Action sociale	Gérer de manière optimale les deux domaines de vacances provinciaux basés en France	Inégalités réduites	Processus global	
STS	RE	Action sociale	Réaliser une évaluation qualitative des services fournis aux partenaires dans le cadre des projets de coopération internationale	Villes et communautés durables	Projet	Innovation

## AXE STRATEGIQUE 1 - Positionnement du rôle de la Province

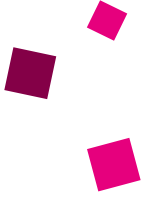
OS.1.2 / Pouvoirs locaux et déconcentration		OO.1.1.2/Déconcentration et Europe			Lien avec les objectifs de développement durable/RSE		
DG	Services d'appui provinciaux	Analyse d'opportunité d'une cellule de coordination et d'accompagnement dans les projets européens			Partenariats pour la réalisation des objectifs	Projet	Innovation
HCT	Culture / Tourisme	Structuration et valorisation de la filière "Tourisme fluvial & culturel" en Hainaut			Travail décent et croissance économique	Projet	Amélioration
HDT	Eco-développement	Fournir des services aux entreprises			Industrie, innovation et infrastructure	Processus global	
IPFH	Enseignement / Formation	Révision des programmes des formations de base.			Education de Qualité	Projet	Amélioration
IPFH	Enseignement / Formation	Organisation des formations de l'EPSAH			Education de Qualité	Processus global	
STS	Transversalité	Mettre en place des projets de coopération internationale			Pas de pauvretés	Processus global	
STS	Transversalité	Développer la plateforme provinciale de Coopérations européenne et internationale			Inégalités réduites	Projet	Amélioration
STS	Transversalité	Initier de nouveaux projets internationaux en sollicitant des fonds extérieurs.			Inégalités réduites	Projet	Innovation
OS.1.2 / Pouvoirs locaux et déconcentration		OO.1.1.2/Supracommunauté			Lien avec les objectifs de développement durable/RSE		
DG	Transversalité	Déploiement de la supracommunauté			Paix, justice et institutions efficaces	Processus global	
DG	Services d'appui provinciaux	Indicateurs experts			Inégalités réduites	Processus global	
DG	Services d'appui provinciaux	Sanctionnateur provincial			Paix, justice et institutions efficaces	Processus global	
DGSI	Services d'appui provinciaux	Cartographie			Industrie, innovation et infrastructure	Processus global	
DGSI	Services d'appui provinciaux	Services à vocation informatique aux pouvoirs locaux (supracomm)			Travail décent et croissance économique	Projet	Innovation
HCT	Culture / Tourisme	Création d'un outil de commercialisation et accompagnement des opérateurs touristiques du territoire			Travail décent et croissance économique	Projet	Innovation
HDT	Eco-développement	Fournir des services aux pouvoirs locaux			Paix, justice et institutions efficaces	Processus global	

## AXE STRATEGIQUE 1 - Positionnement du rôle de la Province

HDT	HIT	Eco-développement	Prestations d'auteurs de projets	Industrie, innovation et infrastructure	Processus global	
HDT	HIT	Eco-développement	Aides aux communes	Industrie, innovation et infrastructure	Processus global	
HDT	HVS	Eco-développement	Inspections communales d'établissements alimentaires en hygiène et sécurité des denrées alimentaires	Bonne santé et bien-être	Processus global	
HDT	HVS	Eco-développement	Service gratuit d'expertise fongique et entomologique pour les bâtiments communaux de la Province de Hainaut	Bonne santé et bien-être	Processus global	
HDT	OSH	Eco-développement	Observation et diagnostic des inégalités Sociales et Territoriales de Santé	Pas de pauvretés	Processus global	
HDT	OSH	Eco-développement	Gestion et diffusion des données transfrontalières (INTERREG V - GeDiDoT)	Pas de pauvretés	Projet	Innovation
HDT	OSH	Eco-développement	Alimentation durable inclusive	Faim zéro	Projet	Amélioration
HGP	HGP	Services d'appui provinciaux	Gestion du patrimoine domanial et des propriétés forestières indivises	Villes et communautés durables	Processus global	
HGP	HGP	Services d'appui provinciaux	Mosaïcultures	Bonne santé et bien-être	Processus global	
HGP	HGP	Services d'appui provinciaux	Eco-pâturage	Vie terrestre	Projet	Innovation
HS	HS	Sport	Organisation de la pratique sportive dans le milieu scolaire	Bonne santé et bien-être	Processus global	
HS	HS	Sport	Organisation de la pratique sportive dans le milieu extrascolaire	Bonne santé et bien-être	Processus global	
IPFH	IPFH	Enseignement / Formation	Aide et appui psychologique	Education de Qualité	Processus global	
IPFH	IPFH	Enseignement / Formation	Organisation des formations à l'EPAH	Education de Qualité	Processus global	
IPFH	IPFH	Enseignement / Formation	Assurer des formations spécifiques non définies par l'Arrêté Royal du 18/11/2015.	Education de Qualité	Processus global	
STS	DF	Services d'appui provinciaux	Plateforme centrale des marchés	Partenariats pour la réalisation des objectifs	Projet	Innovation
<b>OO.1.3.1/Utilité provinciale</b>						
<b>OS.1.3 / Communication</b>						
DG	DG	Services d'appui provinciaux	Protocole	Paix, justice et institutions efficaces	Processus global	
HCT	CULTURE	Culture / Tourisme	Communication transversale au sein d'Hainaut Culture	Industrie, innovation et infrastructure	Projet	Amélioration
HDT	CRECIT	Eco-développement	Création d'un pôle de la tapisserie et de l'art textile à Tournai	Travail décent et croissance économique	Projet	Innovation
HDT	CRECIT	Eco-développement	Atelier de tissage et de restauration de tapisseries - Atelier de teinture	Travail décent et croissance économique	Processus global	

## AXE STRATEGIQUE 1 - Positionnement du rôle de la Province

HGP	HGP	Services d'appui provinciaux	Développement d'un appui pour l'événementiel		Projet	Amélioration
IHS	IHS	Sport	Soutenir la communication interne et externe de HS	Management interne	Projet	Amélioration
STS	COM	Transversalité	Généralisation du label "Province de Hainaut"	Paix, justice et institutions efficaces	Projet	Amélioration
STS	COM	Transversalité	Renforcement de la visibilité provinciale	Paix, justice et institutions efficaces	Projet	Amélioration
STS	COM	Transversalité	Etude relative à un nouveau logo	Partenariats pour la réalisation des objectifs	Projet	Innovation
STS	COM	Services d'appui provinciaux	Refonte de l'intranet provincial	Partenariats pour la réalisation des objectifs	Projet	Amélioration
STS	COM	Services d'appui provinciaux	Assurer la communication externe sur les réseaux sociaux	Partenariats pour la réalisation des objectifs	Processus global	
STS	COM	Services d'appui provinciaux	Présence provinciale sur les TV locales	Partenariats pour la réalisation des objectifs	Processus global	
STS	COM	Services d'appui provinciaux	Amélioration de la communication externe au départ de hainaut.be	Partenariats pour la réalisation des objectifs	Processus global	
STS	COM	Services d'appui provinciaux	Développement d'une communication régulière sur le PSO Adhésion	Partenariats pour la réalisation des objectifs	Processus global	
STS	COM	Services d'appui provinciaux	Harmonisation de la signalétique provinciale	Partenariats pour la réalisation des objectifs	Projet	Innovation
STS	COM	Services d'appui provinciaux	Soutien à la communication des institutions et des territoires	Partenariats pour la réalisation des objectifs	Processus global	

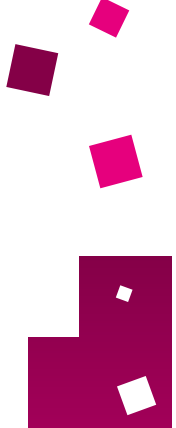


## Axe stratégique 2 - Maîtrise budgétaire

OS.2.1 / Efficience budgétaire		OO.2.1.1/ Recettes				Lien avec les objectifs de développement durable/RSE		
HCT	TOURISME	Culture / Tourisme		Suivi du plan de redéploiement de l'Asbl des VEH		Travail décent et croissance économique	Projet	Projet Amélioration
HCT	TOURISME	Culture / Tourisme		Etude pour complément du service des locations de bateaux électriques sur le CCH		Energie propre et d'un coût abordable	Projet	Projet Amélioration
HDT	CEPESI	Eco-développement territorial		Activités domaine métrologie		Industrie, innovation et infrastructure	Processus global	
HDT	CEPESI	Eco-développement territorial		Activités domaine construction		Industrie, innovation et infrastructure	Processus global	
HDT	CEPESI	Eco-développement territorial		Activités domaine métallurgie		Industrie, innovation et infrastructure	Processus global	
HDT	CEPESI	Eco-développement territorial		Activités domaine chimie		Industrie, innovation et infrastructure	Processus global	
HDT	HVS	Eco-développement territorial		Prélèvements et analyses microbiologiques de denrées alimentaires et des eaux		Bonne santé et bien-être	Processus global	
HDT	HVS	Eco-développement territorial		Consultance en Hygiène et sécurité des denrées alimentaires (audits, formations, mise en place de plans HACCP, conseils, ...)		Bonne santé et bien-être	Processus global	
HDT	HVS	Eco-développement territorial		Expertises fonçiques (mérule) et salubrité du bâtiment		Bonne santé et bien-être	Processus global	
HDT	HVS	Eco-développement territorial		Analyses de l'air		Bonne santé et bien-être	Processus global	
HDT	HVS	Eco-développement territorial		Analyse des déchets		Eau propre et assainissement	Processus global	
HDT	HVS	Eco-développement territorial		Développement de projets (avec financements externes)		Bonne santé et bien-être	Processus global	
HDT	HVS	Eco-développement territorial		Contrôle de la qualité des eaux		Eau propre et assainissement	Processus global	
STS	DF	Services d'appui provinciaux		Gestion de la Fiscalité provinciale		Paix, justice et institutions efficaces	Processus global	
STS	IGRH	Services d'appui provinciaux		Macro projet informatique		Paix, justice et institutions efficaces	Projet	Projet Innovation
OS.2.1 / Efficience budgétaire		OO.2.1.2/ Dépenses				Lien avec les objectifs de développement durable/RSE		
AIP	AIP	Services d'appui provinciaux		Informar les conseillers provinciaux sur les comptes et la situation financière des organismes para-provinciaux		Paix, justice et institutions efficaces	Processus global	
STS	DF	Services d'appui provinciaux		Gestion de la trésorerie et des placements en ce compris les dons et les legs		Paix, justice et institutions efficaces	Processus global	
STS	DF	Services d'appui provinciaux		Gestion de la dette		Paix, justice et institutions efficaces	Processus global	
STS	DF	Services d'appui provinciaux		Gestion de la TVA		Paix, justice et institutions efficaces	Processus global	

## Axe stratégique 2 - Maîtrise budgétaire

OS.2.1 / Efficience budgétaire	IGRH	Services d'appui provinciaux	Maîtrise de la masse salariale	Paix, justice et institutions efficaces	Projet	Projet Amélioration	
OS.2.1 / Efficience budgétaire	<b>OO.2.1.3/ Investissement</b>						
	STS	Intensification de la politique de rénovation des infrastructures des services de l'Action Sociales					
	DGAS	Action sociale		Paix, justice et institutions efficaces	Projet	Projet Amélioration	
	HGP	Services d'appui provinciaux	Appuis spécifiques aux projets stratégiques (2013-2018)	Paix, justice et institutions efficaces	Processus global		
	HGP	Services d'appui provinciaux	Gestions technique et spécifique du patrimoine provincial	Paix, justice et institutions efficaces	Processus global		
	HGP	Services d'appui provinciaux	Gestion, maintenance et rénovation du Patrimoine de la Cathédrale de Tournai	Paix, justice et institutions efficaces	Processus global		
	HGP	Services d'appui provinciaux	Appuis spécifiques aux projets stratégiques (2019-2024)	Paix, justice et institutions efficaces	Projet	Projet Amélioration	
	HGP	Services d'appui provinciaux	Renégociation de l'accord-cadre pour la Cathédrale Notre-Dame de Tournai	Paix, justice et institutions efficaces	Projet	Projet Amélioration	
	HGP	Services d'appui provinciaux	Rationalisation, optimisation et rentabilisation de l'utilisation du patrimoine provincial	Paix, justice et institutions efficaces	Projet	Projet Innovation	
	STS	DF	Services d'appui provinciaux	Gestion du charroi automobile	Paix, justice et institutions efficaces	Processus global	
OS.2.1 / Efficience budgétaire	<b>OO.2.1.4/ Transfert</b>						
	STS	DF	Services d'appui provinciaux	Gestion du portefeuille des assurances	Processus global		
	STS	DF	Services d'appui provinciaux	Octroi et contrôle des subventions	Processus global		



## Axe stratégique 3- Gouvernance

OS.3.1 / Déontologie		OO.3.1.1 / Développement durable			Lien avec les objectifs de développement durable/RSE	
HDT	CREPA	Eco-développement territorial	« Ceinture verte urbaine » : Observatoire de l'évolution des exploitations agricoles hainuyères en zone périurbaine	Villes et communautés durables	Projet	Projet Innovation
HDT	CREPA	Eco-développement territorial	De la fourche à la fourchette	Villes et communautés durables	Projet	Projet Innovation
HDT	CREPA	Eco-développement territorial	Observatoire permanent de la fertilité des sols agricoles et forestiers du Hainaut	Villes et communautés durables	Projet	Projet Innovation
HDT	CREPA	Eco-développement territorial	Poursuite de la mise en place et de l'extension des avertissements ainsi que les essais en champs et en serres nécessaires pour répondre, dans la mesure du possible, aux	Villes et communautés durables	Processus global	
HDT	CREPA	Eco-développement territorial	Coopération technique internationale dans les domaines agronomique et agroalimentaire	Villes et communautés durables	Processus global	
HDT	CREPA	Eco-développement territorial	Maintien et développement des activités de service des laboratoires du CREPA/CARAH ASBL en lien avec le secteur agricole et agro-industriel	Villes et communautés durables	Processus global	
DG	DG	Services d'appui provinciaux	Coordonner les actions en vue d'une province durable	Villes et communautés durables	Projet	Projet Innovation
HDT	HIT	Eco-développement territorial	Intégration du programme d'actions sur les rivières par une approche intégrée et sectorisée (P.A.R.I.S.)	Vie aquatique	Projet	Projet Amélioration
HDT	HIT	Eco-développement territorial	Développement de mesures hydromorphologiques et écosystémiques	Eau propre et assainissement	Projet	Projet Amélioration
HDT	HWS	Enseignement / Formation	Projet FORPROTES	Education de Qualité	Projet	Projet Innovation
HGP	HGP	Services d'appui provinciaux	Définition d'une vision à long terme intégrant le développement durable	Energie propre	Projet	Projet Innovation
HGP	HGP	Services d'appui provinciaux	Etablissement d'un cadastre du patrimoine arboré provincial au vu des changements climatiques et de leurs répercussions	Lutte contre les changements climatiques	Projet	Projet Innovation
SIPPT	SIPPT	Services d'appui provinciaux	Environnement : globalisation de la politique d'enlèvement des déchets dangereux	Bonne santé et bien-être	Projet	Projet Amélioration
SIPPT	SIPPT	Services d'appui provinciaux	Application des principes généraux de prévention concernant l'achat des produits dangereux	Paix, justice et institutions efficaces	Projet	Projet Amélioration
OS.3.1 / Déontologie		OO.3.1.2/ Audit interne			Lien avec les objectifs de développement durable/RSE	
AIP	AIP	Services d'appui provinciaux	concevoir et développer un outil informatique pour assurer le suivi de la mise en oeuvre des recommandations internes et externes	Management interne	Projet	Projet Amélioration
AIP	AIP	Transversalité	Actualisation de la cartographie des risques majeurs provinciaux	Paix, justice et institutions efficaces	Projet	Projet Innovation

## Axe stratégique 3- Gouvernance

AIP	AIP	Services d'appui provinciaux	Disposer d'une fonction d'audit crédible et structurée de façon adéquate	Paix, justice et institutions efficaces	Processus global	
AIP	AIP	Services d'appui provinciaux	Conduire un processus d'audit efficace, efficient et créateur de valeur ajoutée	Paix, justice et institutions efficaces	Processus global	
DG	DG	Services d'appui provinciaux	Protection des données	Paix, justice et institutions efficaces	Processus global	
DG	DG	Transversalité	Informateur institutionnel	Paix, justice et institutions efficaces	Processus global	
DG	DG	Transversalité	Définir un plan de déploiement du contrôle interne	Paix, justice et institutions efficaces	Projet	Projet Innovation
DGAS	DGAS	Action sociale	Coordination des services pour personnes en situation de handicap	Inégalités réduites	Processus global	
DGAS	DGAS	Action sociale	Coordination du SRG "Les Tourelles"	Inégalités réduites	Processus global	
DGAS	DGAS	Enseignement / Formation	Coordination des écoles d'enseignement spécialisé	Education de Qualité	Processus global	
DGAS	DGAS	Action sociale	Coordination des entreprises de travail adapté (E.T.A.)	Inégalités réduites	Processus global	
DGAS	DGAS	Action sociale	Coordination des services de santé mentale	Bonne santé et bien-être	Processus global	
HGP	HGP	Services d'appui provinciaux	Gestion budgétaire et Marchés Publics	Consommation et production responsables	Processus global	
HGP	HGP	Services d'appui provinciaux	Optimisation du suivi de la mise en conformité du patrimoine bâti et non bâti	Villes et communautés durables	Projet	Projet Amélioration
STS	DF	Transversalité	Appui et conseils juridiques	Paix, justice et institutions efficaces	Processus global	
STS	DF	Services d'appui provinciaux	Gestion comptable	Paix, justice et institutions efficaces	Processus global	
STS	DF	Services d'appui provinciaux	Budget et Mb	Paix, justice et institutions efficaces	Processus global	
<b>OS.3.1 / Déontologie</b>	<b>OO.3.1.4/ Rôle politique/administratif</b>			<b>Lien avec les objectifs de développement durable/RSE</b>		
DG	DG	Services d'appui provinciaux	Création d'une charte (rôles respectifs du politique et de l'administration)	Paix, justice et institutions efficaces	Projet	Projet Innovation
DG	DG	Services d'appui provinciaux	Structuration de la gouvernance administrative provinciale	Paix, justice et institutions efficaces	Projet	Projet Innovation
DG	DG	Services d'appui provinciaux	Suivi des institutions	Paix, justice et institutions efficaces	Processus global	
DG	DG	Services d'appui provinciaux	Organisation logistique et administrative des travaux du Collège et du Conseil provincial	Paix, justice et institutions efficaces	Processus global	
DG	DG	Services d'appui provinciaux	Gestion du contentieux	Paix, justice et institutions efficaces	Processus global	
HDT	HIT	Eco-développement territorial	Etat des lieux des voûtements des cours d'eau	Industrie, innovation et infrastructure	Projet	Projet Amélioration
<b>OS.3.1 / Déontologie</b>	<b>OO.3.1.5/ Provincialisation d'ASBL</b>			<b>Lien avec les objectifs de développement durable/RSE</b>		
SIPPT	SIPPT	Services d'appui provinciaux	Finalisation du SIPPT commun avec les Asbl para provinciales de Cat.1	Paix, justice et institutions efficaces	Projet	Projet Amélioration



## Axe stratégique 4 - Apprentissage organisationnel

OS.4.1 / Ressources humaines	OO.4.1.1 / Plan global				Lien avec les objectifs de développement durable/RSE
SIPPT	SIPPT	Services d'appui provinciaux	Établissement et suivi du plan global de prévention établi pour 5 ans et sa déclinaison annuelle en s'appuyant sur le système dynamique de gestion des risques		Processus global
SIPPT	SIPPT	Services d'appui provinciaux	Assurer la gestion formelle et informelle, individuelle et collective des demandes psychosociales		Processus global
STS	COM	Services d'appui provinciaux	Assurer la communication interne de l'institution provinciale		Processus global
STS	IGRH	Services d'appui provinciaux	Offre et demande en personnel		Processus global
STS	IGRH	Services d'appui provinciaux	Développement personnel		Processus global
STS	IGRH	Services d'appui provinciaux	Carrière des agents		Processus global
STS	IGRH	Services d'appui provinciaux	Paie et déclarations aux organismes extérieurs		Processus global
STS	IGRH	Services d'appui provinciaux	Développement d'un management positif et d'autres formes d'organisation du travail (suivi enquête Listen)		Processus global
STS	IGRH	Services d'appui provinciaux	Aménagements de fins de carrière		Projet Projet Amélioration
STS	IGRH	Services d'appui provinciaux	Changement de version du programme informatisé de gestion du personnel		Projet Projet innovation
OS.4.1 / Ressources humaines	OO.4.1.2 / Management				Lien avec les objectifs de développement durable/RSE
AIP	AIP	Transversalité	Management		Processus global
DG	DG	Transversalité	Management		Processus global
DG	DG	Services d'appui provinciaux	Gestion des Services Communs du site Delta Hainaut		Processus global
DG	DG	Transversalité	Coordination, accompagnement et suivi des démarches Adhésion et Qualité		Processus global
DGAS	DGAS	Action sociale	Management		Processus global
DGSI	DGSI	Services d'appui provinciaux	Management		Processus global
HCT	CULTURE	Culture / Tourisme	Management		Processus global
HCT	TOURISME	Culture / Tourisme	Management		Processus global

## Axe stratégique 4 - Apprentissage organisationnel

HDT	HANA	Eco-développement territorial	Organisation du réseau de laboratoires Hainaut-analyses au sein de HDT	Paix, justice et institutions efficaces	Projet	Projet Innovation
HDT	CEPESI	Transversalité	Management	Paix, justice et institutions efficaces	Processus global	
HDT	CRÉCIT	Eco-développement territorial	Management	Paix, justice et institutions efficaces	Processus global	
HDT	CREPA	Eco-développement territorial	Management	Paix, justice et institutions efficaces	Processus global	
HDT	HDT	Eco-développement territorial	Management	Paix, justice et institutions efficaces	Processus global	
HDT	HIT	Eco-développement territorial	Management	Paix, justice et institutions efficaces	Processus global	
HDT	HVS	Eco-développement territorial	Mise en place du nouveau logiciel informatique des laboratoires (LIMS)	Paix, justice et institutions efficaces	Projet	Projet Amélioration
HDT	HVS	Transversalité	Management	Paix, justice et institutions efficaces	Processus global	
HDT	OSH	Eco-développement territorial	Management	Paix, justice et institutions efficaces	Processus global	
HE	HTE EC	Enseignement / Formation	Création d'un tableau de bord lié au plan stratégique	Paix, justice et institutions efficaces	Projet	Projet Innovation
HE	HE	Enseignement / Formation	Management	Paix, justice et institutions efficaces	Processus global	
HGP	HGP	Services d'appui provinciaux	Management	Paix, justice et institutions efficaces	Processus global	
HS	HS	Sport	MANAGEMENT	Paix, justice et institutions efficaces	Processus global	
IPFH	IPFH	Enseignement / Formation	Management	Paix, justice et institutions efficaces	Processus global	
SIPPT	SIPPT	Services d'appui provinciaux	Management	Paix, justice et institutions efficaces	Processus global	
STS	COM	Services d'appui provinciaux	Management	Paix, justice et institutions efficaces	Processus global	
STS	DF	Services d'appui provinciaux	Management	Paix, justice et institutions efficaces	Processus global	
STS	IGRH	Services d'appui provinciaux	Management	Paix, justice et institutions efficaces	Processus global	
STS	IGRH	Transversalité	Uniformisation du dispositif de pointage	Paix, justice et institutions efficaces	Projet	Projet Innovation
STS	RE	Services d'appui provinciaux	Management	Paix, justice et institutions efficaces	Processus global	

## Axe stratégique 4 - Apprentissage organisationnel

OS.4.1 / Ressources humaines		OO.4.1.4 / Formation		Lien avec les objectifs de développement durable/RSE	
HDT	OSH	Eco-développement territorial	Modules E-Learning Santé Environnement : Projet de création de modules de formation en médecine environnementale destinés aux professionnels de la santé	Education de Qualité	Projet
IPFH	IPFH	Enseignement / Formation	Gestion du plan de formation du personnel non-enseignant provincial	Education de Qualité	Processus global
OS.4.1 / Ressources humaines		OO.4.1.5 / Gestion des compétences		Lien avec les objectifs de développement durable/RSE	
DG	DG	Services d'appui provinciaux	Mise en place d'un comité de gestion des projets informatiques	Paix, justice et institutions efficaces	Projet
SIPPT	SIPPT	Services d'appui provinciaux	Ergonomie, Hygiène, Embellissement et Environnement au travail : Coopération avec le service externe de prévention et de protection au travail	Paix, justice et institutions efficaces	Processus global
SIPPT	SIPPT	Services d'appui provinciaux	Sécurité : participation à la mise en place d'une politique de sécurité efficace	Paix, justice et institutions efficaces	Processus global
SIPPT	SIPPT	Services d'appui provinciaux	Participation à la mise à jour de la prévention individuelle et/ou collective pour les assésudes	Paix, justice et institutions efficaces	Projet
SIPPT	SIPPT	Services d'appui provinciaux	Participation à la mise en place de la prévention individuelle et/ou collective pour le burnout	Paix, justice et institutions efficaces	Projet
STS	RE	Services d'appui provinciaux	Accompagner les équipes dans le développement de leurs compétences	Inégalités réduites	Projet
OS.4.2 / Processus		OO.4.2.1 / Révision des processus		Lien avec les objectifs de développement durable/RSE	
DG	DG	Transversalité	Mise en place d'un logiciel de gestion des travaux du Collège et du Conseil	Consommation et production responsables	Projet
DG	DG	Services d'appui provinciaux	Etude pour l'établissement d'un plan de sécurité de l'information	Paix, justice et institutions efficaces	Projet
DGAS	DGAS	Action sociale	Réorganisation de la cellule "Enseignement spécialisé" et informatisation des écoles	Education de Qualité	Projet
DGAS	DGAS	Action sociale	Regroupement des services de sensibilisation au handicap	Paix, justice et institutions efficaces	Projet
DGAS	DGAS	Action sociale	Etude des possibilités de développement des activités des E.T.A.	Travail décent et croissance économique	Projet
HCT	TOURISME	Culture / Tourisme	Création d'une photothèque professionnelle	Travail décent et croissance économique	Projet
HCT	TOURISME	Culture / Tourisme	Attractivité des touristes sur les sites des Voles d'Eau du Hainaut		Processus global
SIPPT	SIPPT	Services d'appui provinciaux	Phase d'implémentation de la sûreté des biens et personnes	Energie propre et d'un coût abordable	Projet
STS	COM	Services d'appui provinciaux	Optimisation continue du processus de production d'HC	Paix, justice et institutions efficaces	Processus global

## Axe stratégique 4 - Apprentissage organisationnel

OS.4.2 / Processus	RE	Services d'appui provinciaux	Réaliser des plans d'actions annuels d'amélioration continue dans les différentes équipes	Pas de pauvreté	Processus global	Projet Amélioration
	STS	Services d'appui provinciaux	Poursuivre l'instauration d'une fonction de Contrôle de Gestion	Paix, justice et institutions efficaces	Projet	
			<b>OO.4.2.2 / Partage des bonnes pratiques</b>	<b>Lien avec les objectifs de développement durable/RSE</b>		
	DG	Transversalité	Recensement des pratiques d'archivage actuel dans les institutions	Consommation et production responsables	Projet	Projet Innovation
	DGSI	Services d'appui provinciaux	Amélioration de la communication vers les utilisateurs des applications développées par la DGSJ	Industrie, innovation et infrastructure	Projet	Projet Amélioration
	HE	Enseignement / Formation	Organisation et structuration du service recherche appliquée et des services à la collectivité au sein de la HEPH-Condorcet	Education de Qualité	Projet	Projet Amélioration
	STS	Services d'appui provinciaux	Gestion des marchés publics de fournitures et services	Paix, justice et institutions efficaces	Processus global	
	STS	Services d'appui provinciaux	Gestion de la téléphonie mobile	Paix, justice et institutions efficaces	Processus global	
			<b>OO.4.2.3 / Qualité</b>	<b>Lien avec les objectifs de développement durable/RSE</b>		
	AIP	Services d'appui provinciaux	Validation par une évaluation externe de l'application des normes professionnelles de l'IIA	Paix, justice et institutions efficaces	Projet	Projet Amélioration
	DG	Services d'appui provinciaux	Renouvellement de l'outil d'aide à l'analyse et à la décision des autorités (référentiel unique et central d'informations)	Paix, justice et institutions efficaces	Projet	Projet Innovation
	DGSI	Services d'appui provinciaux	Développement de solutions informatiques et maintenance d'applications	Industrie, innovation et infrastructure	Processus global	
	DGSI	Services d'appui provinciaux	Optimisation de la sécurité informatique	Industrie, innovation et infrastructure	Projet	Projet Innovation
	DGSI	Services d'appui provinciaux	Installation d'une solution de vote électronique au conseil provincial	Industrie, innovation et infrastructure	Projet	Projet Innovation
	DGSI	Services d'appui provinciaux	Gestion des infrastructures	Consommation et production responsables	Processus global	
	HCT	Culture / Tourisme	Déploiement d'une démarche qualité	Paix, justice et institutions efficaces	Projet	Projet Amélioration
	HCT	Culture / Tourisme	Numérisation de l'accompagnement et de la formation des prestataires touristiques	Travail décent et croissance économique	Processus global	
	HCT	Culture / Tourisme	Structuration des offres touristiques Hainuyères	Travail décent et croissance économique	Processus global	
	HDT	Eco-développement territorial	Elargissement de la gestion par la qualité et la gestion environnementale à l'ensemble des services et unités du CREPA/CABAHA ASBL	Paix, justice et institutions efficaces	Projet	Projet Amélioration
	HDT	Transversalité	Développement du management par la qualité	Paix, justice et institutions efficaces	Projet	Projet Amélioration

## Axe stratégique 4 - Apprentissage organisationnel

HE	HE	Enseignement / Formation	Développement d'une gouvernance collégiale, participative et responsable à la HEPH Condorcet	Education de Qualité	Processus global	
HE	HE	Enseignement / Formation	Rédaction d'un dossier d'autoévaluation institutionnelle	Education de Qualité	Projet	Projet Innovation
HGP	HGP	Services d'appui provinciaux	Redynamisation de l'image de HGP	Industrie, innovation et infrastructure	Projet	Projet Amélioration
HGP	HGP	Services d'appui provinciaux	Optimisation de la gestion informatisée de HGP	Paix, justice et institutions efficaces	Projet	Projet Amélioration
HGP	HGP	Services d'appui provinciaux	Centralisation et gestion des permis d'urbanisme, d'Environnement et Uniques	Industrie, innovation et infrastructure	Projet	Projet Amélioration
HGP	HGP	Services d'appui provinciaux	Renforcement du suivi en matière d'obligations liées à la sécurité	Industrie, innovation et infrastructure	Projet	Projet Amélioration
STS	COM	Services d'appui provinciaux	Fourniture d'imprimés et de compositions graphiques	Energie propre et d'un coût abordable	Processus global	



---

ADHESION<sup>3.0</sup>  
Nous participons tous à L'ADN PROVINCIAL !

2018-2024